

DEUXIÈME
DE HUIT
FASCICULES

VOS FINANCES PERSONNELLES

La Presse

cyberpresse.ca

36 trucs pour une
retraite dorée

Un encart à conserver

L'agri... culture selon
Petru Guelfucci

Cahier Arts + Spectacles, page C1



MONTRÉAL | MERCREDI 31 JANVIER 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 100 > 72 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Vente du Canadien: ce serait fait!



La vente du Club de hockey Canadien à un groupe d'investisseurs mené par le controversé entrepreneur américain George Gillett Jr semble imminente et pourrait même être annoncée dès aujourd'hui. Selon TSN, Gillett détiendrait une participation majoritaire dans le Canadien et le Centre Molson pour 250 millions. Mais selon les informations recueillies par *La Presse*, Molson conserverait des titres dans ses deux propriétés et imposerait une clause empêchant le déménagement de l'équipe dans un autre marché. D'autres sources n'écartaient pas la possibilité que BCE fasse partie du consortium d'acheteurs.

Voir nos informations en S2

EN MONTÉRÉGIE

Problèmes de moisissures dans les écoles

ALEXANDRE SIROIS

DE 10 à 15 % des écoles de la Montérégie seraient aux prises avec des problèmes de moisissures, qui peuvent être à la source de divers troubles de santé chez les élèves et leurs professeurs.

C'est ce qu'a indiqué hier à *La Presse* la régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, qui a déjà constaté des problèmes de moisissures dans 30 des quelque 500 écoles de la région. Les écoles en question ont dû faire certaines rénovations pour mettre fin à la contamination par les mois-

issures. « Je pense que c'est une situation qui est certainement préoccupante. On remarque qu'il y a une cadence assez élevée. On a à peu près un ou deux (cas) par mois qui nous sont déclarés », a indiqué Luc Boileau, directeur de la santé publique pour la Montérégie.

« Je ne crois pas que la situation soit alarmante et mette en péril la santé de nos enfants, a précisé M. Boileau. Quand on sait qu'il y a environ un enfant sur trois, en secondaire cinq, qui va être fumeur, c'est

Voir ÉCOLES en A2



La gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, a échangé quelques propos légers avec le premier ministre Jean Chrétien avant de lire le discours du Trône devant les deux chambres du Parlement réunies hier à Ottawa.

Photo REUTERS

Un discours du Trône sans nouveauté

GILLES TOUPIN
et VINCENT MARISSAL

OTTAWA — Le gouvernement Chrétien a livré hier un discours du Trône sans grand éclat, se contentant simplement d'énumérer à nouveau les promesses électorales contenues dans le livre rouge III du Parti libéral du Canada.

Le gouvernement central a ainsi répété hier, comme il le fait depuis le début de son second mandat,

qu'il est impérieux de poursuivre les efforts pour faire du Canada un chef de file mondial de l'économie du savoir et de l'innovation, clés d'une croissance économique soutenue.

Il a promis notamment de hisser le Canada au rang des cinq pays les plus avancés au chapitre de la recherche et du développement d'ici l'an 2010. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement compte doubler au cours de cette période les

sommes qu'il consacre déjà à la recherche et au développement, les faisant passer, selon le cabinet du premier ministre, de 3 à 6 milliards au cours de la décennie.

Dans le texte lu hier au Sénat par la gouverneure générale Adrienne Clarkson, selon la tradition, devant les deux chambres du Parlement réunies, devant une partie du corps

Voir DISCOURS en A2



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse
Pierre Lessard, président de Metro.

David s'incline devant Goliath

Les marchands perdent leur bataille contre la direction de Metro

LAURIER CLOUTIER

LES MARCHANDS actionnaires de Metro ont perdu leur bataille contre la direction du détaillant en alimentation, hier, à l'issue d'une très longue assemblée annuelle.

Récoltant 62 % des voix exprimées, le président de Metro, Pierre Lessard, a gagné haut la main la guerre des votes et des procurations: les actionnaires ont élu tous ses candidats au conseil d'administration.

Jean Fournier, président du Regroupement des marchands actionnaires, était visiblement secoué par cette défaite, après deux mois de ce « combat contre Goliath ». Il a même dû faire une pause avant de répondre aux médias. L'échec n'est cependant pas total à ses yeux, puisque « 95 % des marchands ont voté contre M. Lessard » et la vente appréhendée de Metro.

Les candidats du Regroupement ont obtenu 21 millions des voix, tandis que 34 millions allaient à

ceux de la direction de Metro. Les quelque 850 actionnaires à l'assemblée et les absents, par leurs procurations, ont exprimé en tout 55 millions de voix, sur un potentiel de 67 millions.

« Les marchands ne baissent pas les bras », a dit Jean Fournier. Mais celui-ci se donne « un temps de réflexion » avant de parler de la suite des événements. « Nous retournerons auprès de nos clients », a-t-il dit simplement.

Quant à Pierre Lessard, il a

tendu la main aux marchands, en espérant « qu'on tourne la page » et que tous travaillent ensemble au succès financier de Metro et à son expansion au Canada.

Appui de la Caisse

Jean Fournier a qualifié « d'appui de taille » la déclaration bien minutée du président de la Caisse de dépôt et placement du Québec,

Voir METRO en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Horoscope	E5
Arts et spectacles		Loteries	A2, A8
	cahier C	Monde	A12, A13
- horaire spectacles	C4	Montréal Plus	cahier E
- horaire télévision	C7	Mots croisés	C7, S10
Bandes dessinées	C2	Mot mystère	C7
Bridge	E8	Petites annonces	
Carrières et professions		- immobilier	D13
	D5	- marchandises	D14
Décès	E6, E7	- emplois	D14, D15, E5
Économie	cahier D	- automobile	E5
Feuilleton	C7	- affaires	D2
Éditorial	A14	Politique	A6-A9
Êtes-vous observateur		Vacances/voyage	E4
	D13		
Forum	A15		

Vers la création d'un moteur propre?

TerraLogix et Adrenaline fusionnent et promettent de réussir

DENIS ARCAND

COMMENT sera propulsée la voiture de 2040 ?

À l'énergie solaire ? À l'énergie magnétique ? Avec des piles à combustible ?

« Non, elle va brûler de l'essence, pas mal comme aujourd'hui », affirme Matt Price-Gallagher, président de TerraLogix, de Montréal. « Parce que notre compagnie va rendre les moteurs propres. »

TerraLogix et Adrenaline Advanced Combustion Electronics, de Boston, viennent de fusionner leurs actifs et leurs technologies pour réaliser un système d'injection qui mènera à des moteurs à combustion interne non polluants, affirme M. Price-Gallagher. Officiellement,

c'est une fusion. Dans les faits, TerraLogix prend le contrôle d'Adrenaline. « Avec cette transaction, notre objectif est d'avoir un système opérationnel dans un an. On aura quelque chose d'assez perfectionné pour être vendu sous licence à un fabricant qui le produira en série. »

MM. Price-Gallagher et Ed Van Dyne, d'Adrenaline, vont à contre-courant de l'idée à la mode selon laquelle les combustibles fossiles sont des dinosaures.

Orval Mamer, chercheur à l'Université McGill, se décrit comme un « sceptique repent » et dit qu'ils ont peut-être raison : « Leur truc pourrait être la norme de 60 ou 100 ans l'utilisation du moteur à combustion interne. Si c'est le cas, on peut parler d'une invention majeure. »

« Adrenaline est le partenaire

idéal pour nous, parce que leurs technologies sont très complémentaires à la nôtre, a dit Price-Gallagher. S'il avait fallu qu'on les développe nous-mêmes, ça nous aurait pris des années et des millions de dollars de plus. »

TerraLogix est cette petite firme des Cantons-de-l'Est qui avait fait sensation en décembre 1997 en dévoilant une vieille Toyota 1982 dont le moteur avait été modifié par un patenteur génial du nom de Marc Campagna, de Rock Island, avec l'aide de son voisin, le physicien Richard Colt.

Les gaz sortant de l'échappement avaient été analysés par le laboratoire de spectrométrie de masse du professeur Mamer à l'Université

Voir MOTEUR en A2



Photo MARTIN C. CHAMBERLAND, La Presse
Matt Price-Gallagher, président de TerraLogix, de Montréal, soutient que sa compagnie peut rendre les moteurs moins polluants.

jaibesoindvacances.com • voyagesdaffaire.com • jaibesoindvacances.com • Tél.: (514) 858-0011 • 1 888 302-6221

à partir de	Floride 299 \$	Club Med	Les aubaines d'hiver	Las Vegas	Destination premier
	Martinique 599 \$	Playa Blanca 1299 \$	Puerto Vallarta 848 \$	3 nuits 699 \$	Croisière des Caraïbes
	Vancouver 399 \$	Varadero 868 \$	Varadero 868 \$		
	Paris 599 \$	Varadero 1599 \$	Cancun 998 \$		
	Haiti 419 \$	Turquoise 1699 \$	Puerto Plata 898 \$		
		Huatulco 1699 \$	Bayahibe 1 458 \$		
			Santo Domingo 1 048 \$		
			Cayo Coco 1 068 \$		
			Carthagène 1 188 \$		
			Margarita 778 \$		
			San Andres 1 298 \$		

Sandals TOUT INCLUS Jamaïque 1499 \$

Croisière gratuite pour 2 enfants à partir de 1298 \$ P-P.

multi-voyages

ROYAL Essayez la classe ROYAL Plus

DEMAIN DANS LA PRESSE

La « canne » ou le sac ?

De tous les Nord-Américains, les Québécois sont ceux qui consomment le moins de produits surgelés. Mais pour combien de temps encore ? Notre consommation de produits surgelés augmente en effet de plus de 10 % chaque année. « L'univers du surgelé fait des pieds et des mains pour nous convaincre de lui donner une chance, nous dit Ricardo Larrivée. Je me suis laissé tenter. C'est vrai que les plats préparés occupent le haut du pavé et que la qualité autant que la variété se sont améliorées. »



À lire demain dans le cahier Actuel.

LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres : **4-3-9** > À quatre chiffres : **6-6-9-2**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détaillants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca
Par Télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12199-1518

SUITES DE LA UNE

ÉCOLES

Suite de la page A1

un problème qui est bien plus important. »

M. Boileau a expliqué que les troubles causés par les moisissures sont généralement des maux de tête, l'irritation des yeux, du nez et de la gorge, de la fatigue, des infections des voies respiratoires et des problèmes de toux ou d'asthme. « Ce ne sont pas des problèmes fondamentalement très graves. Et ce qu'on veut éviter, c'est le fait que rester exposé (aux moisissures) favorise la chronicité de ces problèmes-là, tout particulièrement l'asthme », a-t-il dit.

C'est notamment la crise de verres qui aurait pu « aggraver » les problèmes de moisissures des écoles en Montérégie, a souligné Roland Allard, médecin-conseil en santé environnementale à la direction de la santé publique de la Montérégie.

« Le verres a fragilisé plusieurs toitures qui étaient déjà sur le point de rendre l'âme. Les écoles sont chauffées avec des systèmes à eau chaude qui ont éclaté au froid. Il y a donc eu des inondations et des infiltrations internes dans la structure du bâtiment. Quelques années

plus tard, on se rend compte que la moisissure a commencé », a déclaré Mme Allard, précisant que les importantes inondations qui ont touché la Montérégie en 1996 ont aussi pu favoriser l'apparition et le développement des moisissures.

Une liste partielle des écoles où on a déjà détecté des moisissures a été fournie à *La Presse*. On y retrouve notamment l'école L'Assomption de la commission scolaire Saint-Hyacinthe, la polyvalente Marcel-Landry de la commission scolaire des Hautes-Rivières, et l'école La Farandole de la commission scolaire Marie-Victorin.

Boucherville Elementary fait également partie du lot. En début de semaine, la direction de l'établissement a rencontré les parents pour les informer que leurs enfants seraient relogés dans une école de Saint-Lambert pendant deux mois afin de régler les problèmes de moisissures. « Ce n'était pas possible de faire des travaux et de faire fonctionner l'école en même temps », a déclaré hier Enzo Di Ioia, directeur de Boucherville Elementary, qui a indiqué que la direction de l'école avait été incitée à s'attaquer au problème « le plus vite possible ».

Luc Boileau s'est voulu rassurant. Il a soutenu que les autorités de la santé publique de la région et les commissions scolaires, qui ont reçu une formation leur permettant d'identifier un problème de moisissure et d'examiner les bâtiments, ont pris la situation en main. « Somme toute, ce n'est pas un risque pour la santé des enfants dans le futur, a dit M. Boileau. Parce qu'il s'agit essentiellement d'annuler l'exposition (aux moisissures) pour que, généralement, tout revienne à la normale. »

DISCOURS

Suite de la page A1

diplomatique et de nombreux invités, il est indiqué que les fruits de cette croissance seront tout d'abord consacrés aux autochtones — l'un des rares projets neufs annoncés hier — et à l'éradication de la pauvreté chez les enfants.

Ce plan du gouvernement pour la 37^e législature a été reçu avec beaucoup de scepticisme par l'opposition qui a estimé qu'il ne tenait pas compte de la possibilité d'une éventuelle récession et que la panoplie de programmes maintenus par le gouvernement Chrétien risquait d'entraîner à nouveau les Canadiens sur le « dangereux terrain » de nouveaux déficits budgétaires. « Il y a une tempête économique qui s'en vient au Canada et le gouvernement ne bouge pas », a reproché le chef de l'opposition officielle, Stockwell Day.

À propos des autochtones, M. Chrétien écrit qu'« ils sont trop nombreux à vivre encore dans la

pauvreté » et « qu'ils sont dépourvus des outils nécessaires pour se donner un meilleur avenir ». Ottawa tentera de répondre à leurs besoins fondamentaux dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'éducation, du logement et de l'infrastructure. Le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Matthew Coon Come, a réagi en déclarant qu'il n'était pas encore prêt à allumer le calumet de paix, mais qu'il était encouragé à travailler de près avec le gouvernement.

Autre petite surprise du discours du Trône, la promesse faite par le gouvernement d'augmenter substantiellement les ressources de Radio-Canada. Selon des sources gouvernementales, le budget de la société d'État se verrait arrondi de quelque 100 millions de plus par année, ce qui est une victoire pour son président Robert Rabinovitch qui n'a cessé de plaider pour que les coffres de SRC/CBC soient regarnis.

Quant au projet national de mettre tous les enfants à l'abri « des affres de la pauvreté », il comporte divers volets déjà annoncés, dont une aide accrue aux familles laissées pour compte qui proviendrait notamment de la Prestation nationale pour enfants. Une autre de ces mesures vise également à faire en sorte que des parents qui doivent s'occuper d'un enfant gravement malade puissent le faire sans craindre de perdre leur revenu et leur emploi.

Du côté du système de santé, le discours du Trône rappelle les investissements de 23 milliards déjà annoncés par le gouvernement Chrétien, mais ne fait pas état d'un retour au niveau de financement de 1994-95.

Le programme législatif du gouvernement libéral n'aborde pas non plus la question constitutionnelle, ni le cas du Québec, ni encore le sentiment d'aliénation de l'Ouest qui s'est manifesté avec acuité

après les élections du 27 novembre dernier. D'ailleurs, beaucoup des projets énumérés dans le discours du Trône risquent de raviver les tensions avec les provinces — qualifiées « d'administrations provinciales » dans le discours — puisqu'ils touchent directement leurs champs de compétence. Il n'y a qu'à nommer les projets fédéraux dans les domaines de la formation continue des adultes dans la nouvelle économie, du contenu de formation en ligne dans les écoles, de l'alphabetisation des adultes, de l'aide aux familles monoparentales, aux familles en crise, ou encore dans le domaine de la création de conseils de citoyens sur la qualité des soins de santé.

Échaudé récemment par la commissaire aux langues officielles à propos d'un certain laisser-aller dans la protection de la dualité linguistique du Canada, Ottawa a promis hier qu'il allait renouveler son engagement à l'égard des com-

munautés minoritaires « de langue officielle viable ». Le mot « viable » a soulevé beaucoup d'interrogations du côté de l'opposition.

Côté justice, le seul élément qui fait vraiment consensus entre le gouvernement et l'opposition est celui de la promesse d'une loi anti-gang. Le gouvernement entend par ailleurs déposer à nouveau sa loi sur les jeunes contrevenants fortement contestée et rejetée par le Québec.

Enfin, le discours du Trône a été muet sur la question des soins à domicile, l'assurance-médicaments et les sans-abri.

cyberpresse.ca

Le texte intégral du discours du Trône, ainsi que les enregistrements audio et vidéo sont disponibles à :
www.cyberpresse.ca/trone

METRO

Suite de la page A1

Jean-Claude Scraire, en Suisse hier, où il participait au Forum économique mondial de Davos. Si Metro se met en mode acquisition, la Caisse est prête à l'appuyer, a indiqué M. Scraire.

« C'est un compliment », a estimé Pierre Lessard, affirmant toutefois qu'avec son bilan exemplaire, Metro aurait l'embaras du choix des institutions financières pour financer son expansion.

En apparence, il s'agit d'une volte-face pour la Caisse, qui semblait en froid avec M. Lessard depuis 15

ans. En 1985, la Caisse l'avait chassé de la présidence de Provigo, lui préférant Pierre Lortie, aujourd'hui président de Bombardier Transport. En outre, malgré son actif de plus de 105 milliards, la Caisse a très peu investi dans Metro, possédant moins de 1 % de son capital-actions.

La porte-parole de la Caisse a refusé de dévoiler hier de quel côté la Caisse a voté à l'assemblée.

« L'appui de la Caisse est toujours intéressant, mais tout dépend de la taille de l'acquisition éven-

tuelle, a dit le président de Metro. Il n'y a pas de discussions en cours avec la Caisse. »

L'achat de la chaîne A&P en Ontario coûterait environ un milliard, mais M. Lessard refuse d'en discuter en public.

S'opposant avec vigueur à une vente éventuelle de Metro, les marchands veulent que le détaillant soit l'instigateur de la prochaine vague de fusions et d'acquisitions dans l'alimentation au Canada afin de former la troisième chaîne canadienne d'envergure, après Loblaw-Provigo et Sobseys-Oshawa-IGA.

MOTEUR

Suite de la page A1

McGill, où on avait constaté des taux très bas d'oxyde de carbone, d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures non brûlés. Ce sont trois des quatre grands coupables dans la pollution automobile; l'autre le dioxyde de carbone (CO₂ — responsable du réchauffement planétaire), n'est pas réduit par le système de TerraLogix.

Selon M. Price-Gallagher, l'appareil inventé par TerraLogix — le réacteur à induction moléculaire — modifie la structure moléculaire de l'essence juste avant l'injection dans le moteur. « On ne veut pas trop donner de détails, parce qu'il reste des éléments de propriété intellectuelle à breveter. Mais disons que ça passe par un enrichissement de l'essence avec de l'hydrogène et de l'oxygène », dit M. Price-Gallagher.

her. « La théorie est vraiment très simple. »

La bagnole avait fait l'objet de nombreux reportages, jusqu'en Europe et au Japon. Elle avait été montrée à Kyoto à l'invitation du ministère japonais du Commerce et de l'Industrie.

Puis, plus rien.

M. Campagna a perdu sa soeur dans des circonstances tragiques et vendu ses actions à un groupe d'investisseurs. Mais hier, l'acquisition (par échange d'actions) d'Adrenaline montre que le projet n'est pas mort.

« C'est vrai que la théorie est simple, mais techniquement, elle est très difficile à maîtriser et à mettre dans un moteur dans des conditions réelles. Et c'est là que ma compagnie apporte quelque chose à TerraLogix », a dit le prési-

dent de Adrenaline, Ed Van Dyne, qui a abandonné ses études au Massachusetts Institute of Technology il y a 10 ans pour se lancer en affaires.

« Les scientifiques de TerraLogix n'ont pas été capables de développer d'application pratique pour leur concept, à part un traitement qui dégrasse les moteurs (sous la marque TerraClean). »

C'est vrai, reconnaît M. Price-Gallagher : « Le prototype (la vieille Toyota qui a fait le tour du monde en 1998) qu'on a dans notre labo d'Eastman n'est fonctionnel qu'à idle (au ralenti) et est ajusté manuellement. »

Adrenaline va greffer le réacteur de TerraLogix à son SmartFire, un « système électronique d'allumage au plasma », un gadget sophistiqué

et cher (22 475 \$ US l'unité) qui produit une explosion optimale dans chaque cylindre du moteur, donc une combustion infiniment plus propre que celle actuellement réalisée avec les injecteurs actuels. La combustion est analysée en temps réel et l'allumage ajusté au fur et à mesure. (L'essence est injectée à très haute température dans chaque cylindre après avoir reçu une charge électrique.)

Ces appareils sont présentement vendus aux laboratoires de dynamométrie dans le domaine de l'automobile. M. Van Dyne dit qu'Adrenaline a fait 44 millions \$ US en revenus totaux depuis 1997 et des profits trois ans sur quatre. « C'est un marché limité d'environ 5000 labos. »

« Mais en y ajoutant la technologie de TerraLogix, on aura un pro-

duit qui peut viser les grands constructeurs automobiles et leurs sous-traitants, dit M. Price-Gallagher. On parle d'un marché immense. »

M. Price-Gallagher, qui cherche ces jours-ci à boucler un financement privé de 5 millions \$ US à Montréal et Boston, demeure le président de TerraLogix. Adrenaline devient sa filiale à 100 %, dont M. Van Dyne demeure le chercheur en chef.

M. Van Dyne affirme que la firme a déjà un lien d'affaires avec un constructeur automobile européen et avec un grand fabricant d'électronique automobile.

M. Price-Gallagher affirme que la technologie TerraLogix-Adrenaline a aussi des applications potentielles dans le domaine des raffineries pétrochimiques.

ACTUALITÉS



Adieu étiquettes, bonjour codes-barres!

En échange, des prix mieux indiqués sur les tablettes et des lecteurs optiques pour les clients

MARTINE ROUX

Adieu étiquettes, bonjour codes-barres : dans trois semaines, les commerçants pourront se soustraire à l'obligation d'étiqueter chaque produit. Longtemps réclamée par les marchands, la nouvelle réglementation québécoise sur l'indication et l'exactitude des prix compliquera néanmoins la vie des consommateurs, déplorent des organismes qui les représentent.

À compter du 23 février, les commerçants qui le souhaitent pourront se contenter d'afficher le prix des produits mis en vente sur une étiquette apposée sur la tablette. Mais ils devront en revanche se soumettre à une série de mesures. L'étiquette, claire et de dimension uniforme, devra indiquer la marque du produit, son format, son prix ou le prix par unité de mesure.

Selon la superficie du commerce, des lecteurs optiques seront également placés à la disposition des consommateurs : un magasin de très grande surface, par exemple, devra installer au moins quatre appareils permettant aux clients de lire eux-mêmes le code-barre de l'article convoité.

Fini aussi les coupons de caisse évasifs pour les commerçants qui s'exempteront du marquage unitaire : le reçu devra identifier chaque article en plus d'indiquer les coordonnées du magasin.

Pénalité de dix dollars

Afin d'inciter l'industrie à la rigueur en matière d'exactitude des prix, Québec exige que chaque marchand qui n'affiche plus les prix à l'unité dédommage les clients qui auront constaté une



L'affichage des prix sur les tablettes plutôt que sur les articles sera permis à compter du 23 février. Mais les étiquettes devront être claires et, surtout, les marchands ne devront pas reproduire l'exemple de cette épicerie montréalaise où le prix de la sauce vendue avec les croustilles n'est indiqué ni sur le contenant ni sur la tablette.

inexactitude. Si on réclame à la caisse un montant supérieur à celui affiché sur la tablette, le marchand devra donner l'article si son prix est inférieur à 10 \$ ou remettre 10 \$ au client si le prix excède cette somme.

Les détaillants qui se prévaudront de l'exemption auront jusqu'au 23 juin pour s'adapter à ces nouvelles règles, qui demeurent toutefois inchangées pour ceux qui continueront d'afficher les prix à l'unité. Certains biens, tels les vêtements et les électroménagers, continueront d'être étiquetés à l'unité.

En rendant officielle hier cette

nouvelle réglementation adoptée en septembre 1999 par son prédécesseur Robert Perreault, le ministre des Relations avec les citoyens, Sylvain Simard, vise le « zéro erreur » en matière d'exactitude des prix.

« Il y aura toujours des erreurs même si l'on vise l'excellence, nuance-t-il. Mais ces nouvelles règles rendront l'erreur plus difficile. » Une étude menée en juin 1999 par la firme AC Nielsen montrait un pourcentage d'erreur de 3 % dans les commerces québécois, ajoute-t-il. Les pharmacies, les quincailleries et les magasins d'alimentation enregistraient les plus piètres bilans à ce chapitre.

mentation enregistraient les plus piètres bilans à ce chapitre.

Du pour et du contre des deux côtés

La réglementation servira à la fois les intérêts du consommateur et ceux du commerçant, soutient le ministre. Une certitude que partage la présidente de l'Office de protection du consommateur, Nicole Fontaine, qui jure que l'organisme « sera vigilant » afin de faire respecter la réglementation auprès des marchands qui adhéreront à la politique.

Mais pour Option Consommateurs, loin d'être parfaite, l'initiative de Québec représente « un compromis acceptable, explique la directrice générale, Louise Rozon. On perd un avantage (l'étiquetage unitaire) qui de toute façon n'était pas respecté. Les consommateurs font quelques gains, notamment sur l'affichage-tablette et la politique d'exactitude des prix ».

Si Option Consommateurs s'accommode des changements, d'autres associations de défense des droits des consommateurs ne digèrent pas que Québec tire partiellement un trait sur l'étiquetage unitaire. « Cela facilite la vie des commerçants, mais complique celle des consommateurs, dit Mireille Giroux, conseillère en consommation à l'ACEF des Basses-Laurentides. C'est devenu le fardeau du consommateur d'aller chercher l'information sur le prix. »

L'Office a peu de moyens d'appliquer cette réglementation, poursuit M^{me} Giroux, puisqu'il ne dispose que d'une poignée d'enquêteurs pour tout le Québec. Vérification faite, l'organisme compte actuellement sept enquêteurs pouvant faire des recommandations de poursuites judiciaires. Mais une cinquantaine d'employés en région peuvent dépister des irrégularités.

Pour Gilles-André Paquin, président de la Coalition des associations de consommateurs du Québec, le gouvernement a cédé aux pressions répétées de l'industrie. Bien que l'article 223 de la Loi sur la protection du consommateur interdise l'étiquetage-tablette, cette pratique est tolérée depuis longtemps, dit-il, et est devenu un droit acquis pour les commerçants.

Le Conseil québécois du commerce de détail applaudit la nouvelle réglementation. « Cela confirme la volonté de l'industrie à s'engager dans une politique d'exactitude des prix », affirme son président, Gaston Lafleur.

PROCÈS HILTON

Témoignage incisif et percutant de la mère des deux présumées victimes

CHRISTIANE DESJARDINS

LISA A TOUT ENDURÉ de Dave Hilton. Ses caprices, ses beuveries, ses colères, sa violence, même un coup de bâton au visage. Mais quand ses deux filles adolescentes lui ont avoué que Hilton les agressait sexuellement depuis deux ou trois ans, Lisa (nom fictif) s'est dit qu'elle n'avait plus le choix. Elle a porté plainte à la police. C'était à Miami, en février 1999.

C'est ce que la mère des deux jeunes filles que Hilton est accusé d'avoir agressées sexuellement a raconté hier au tribunal. Lisa, 37 ans, a d'abord expliqué qu'elle connaissait Hilton depuis près de 25 ans. Elle l'a souvent côtoyé et de très près, de sorte que les agressions se seraient parfois produites sous son nez, sans qu'elle s'en aperçoive. C'est du moins ce qu'elle a soutenu, hier.

Ainsi, alors qu'elle conduisait un véhicule sur une route des États-Unis, elle ne se serait jamais rendu compte qu'une de ses filles faisait une fellation à Hilton sur le siège arrière. C'était la nuit, il faisait noir, Hilton lui avait passé le volant parce qu'il voulait dormir derrière...

Elle ne voyait rien non plus quand de telles agressions se passaient dans le lit où elle était couchée avec une de ses filles (ou parfois les deux), et Hilton. « J'étais fatiguée, j'avais deux emplois, je travaillais du matin jusqu'au soir. Quand je dormais, je dormais... », a-t-elle dit, hier. Elle ne se doutait de rien non plus quand ces agressions survenaient dans une pièce à proximité de celle où elle se trouvait. Bref, elle n'a jamais rien vu, ni rien entendu.

Une femme forte...

Lisa ne semble pourtant pas être du genre effacé ou timide. Au contraire, elle est apparue comme une femme dure, qui en a vu beaucoup dans sa vie. Hier, elle a livré un témoignage plein d'aplomb. Contrairement à ses filles qui ont éclaté en sanglots à certaines parties difficiles de leurs témoignages, elle a raconté son histoire d'un ton ferme, sans démontrer d'autre émotion que la colère envers le boxeur. Souvent, elle faisait des remarques incisives à l'égard de Hilton et de son comportement passé.

Ce qu'on a compris de son témoignage, c'est qu'elle était sous l'emprise de Hilton, et qu'il lui imposait ses volontés. Ainsi, Lisa se serait elle-même pliée à un de ses fantasmes : il voulait la voir faire l'amour avec un Noir. Elle affirme qu'il l'a menacée de lui

« botter le cul », et qu'il lui a tiré les cheveux pour qu'elle appelle une agence d'escorte à cette fin. Finalement, elle l'a fait. Pendant les ébats, Hilton se masturbait en les regardant, a-t-elle dit.

Lisa savait que Hilton couchait à gauche et à droite. Elle affirme qu'il aimait particulièrement les jeunes filles vierges. Il lui racontait parfois ses ébats, en disant qu'une telle avait saigné, qu'une autre était très nerveuse », a-t-elle dit, hier. Paradoxalement, Hilton faisait tout un plat de la virginité des filles de Lisa. Il leur recommandait même de lâcher l'école, afin qu'elles n'aient pas de contact avec les garçons.

La violence physique, il y en aurait eu beaucoup, selon Lisa. Outre les taloches, Hilton l'aurait brûlée avec un fer à repasser et un briquet de voiture. Il aurait aussi pointé un fusil dans sa direction, et lui aurait mis un couteau sur la gorge. La violence verbale était également omniprésente. « Stupide bêtard, débile, pute, gros cul... », a-t-elle entre autres énuméré, quand un avocat lui a demandé de décrire les injures dont elle se disait victime.

Fabriqué de toutes pièces?

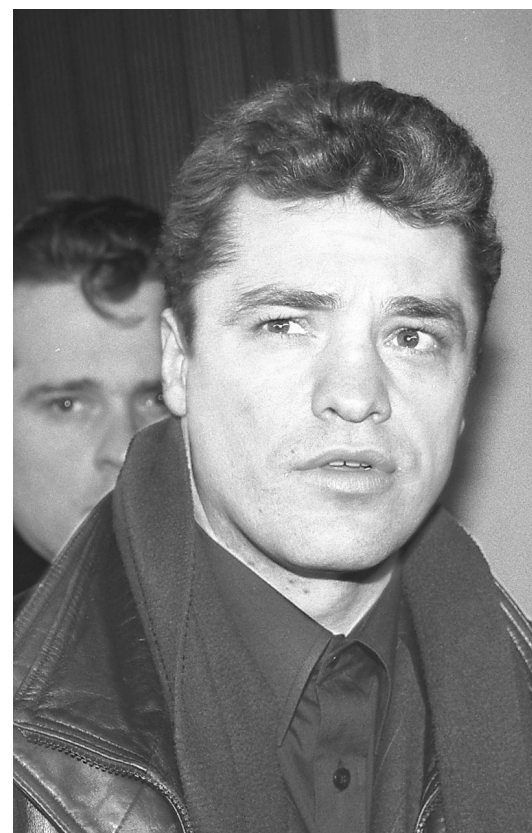
Quand, à la fin du contre-interrogatoire, M^{re} Paul Skolnik, l'avocat de Hilton, lui a suggéré qu'elle avait fabriqué toute cette histoire parce qu'elle voulait se débarrasser de

Hilton, et qu'elle comptait faire de l'argent en écrivant un livre sur cette affaire, Lisa a nié. Le matin, M^{re} Skolnik avait eu la même approche avec Judith, la plus jeune des deux filles de Lisa.

« Pensez-vous que je serais ici à raconter tout ça si c'était inventé, s'est écriée la jeune fille en pleurant. Je voulais une vie normale, tout ce que je veux c'est une vie normale... Ce n'est pas ma faute si Dave Hilton est psycho. C'est sa faute s'il est ici... »

Les trois principaux témoins à charge, c'est-à-dire les deux présumées victimes et leur mère, ont maintenant été entendus, et le procès se poursuivra lundi prochain avec les autres témoins de la Couronne. Rappelons que Dave Hilton fait face à neuf chefs d'accusation à connotation sexuelle. Les deux victimes avaient 12 ans au début des agressions, qui auraient eu lieu à répétition à partir de 1995, jusqu'à décembre 1999. Les faits se seraient produits au Québec mais aussi en Ontario et en Floride.

Les trois principaux témoins à charge, c'est-à-dire les deux présumées victimes et leur mère, ont maintenant été entendus, et le procès de Dave Hilton se poursuivra lundi prochain avec les autres témoins de la Couronne.



Photothèque RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Un procès trop couru?



CHRISTIANE DESJARDINS

Los Angeles a eu O.J., Montréal a eu Davey. C'est un peu l'impression qu'on a en regardant la file de gens s'allonger de jour en jour pour assister au procès de Dave Hilton.

Même hier, alors que la météo nous en promettait toute une, le public est venu nombreux. Les premiers sont arrivés vers 7 h pour être certains d'avoir une place dans la salle. Le midi, les plus mordus grignotent un sandwich dans la file d'attente, pour ne pas perdre leur tour. Lors des pauses, peu de gens sortent de la salle d'audience, car ils perdraient leur place.

La majorité des spectateurs sont des retraités qui trouvent là une occasion de passer le temps. Certains ont vaguement suivi la carrière de Hilton, d'autres l'ont fait de façon plus assidue. On retrouve aussi des plus jeunes, qui viennent par curiosité, ou sur la recommandation d'un professeur dans un cours de droit.

« Je suis venue pour les points de droit, a confié une jeune femme à La Presse, la semaine dernière, mais je ne reviendrai plus. Je ne me sens pas bien d'être là, d'entendre tout ça. Elles sont si jeunes... », a-t-elle dit, en faisant allusion aux victimes alléguées.

« Hilton, un héros? Pas pour moi en tout cas. S'il viole des filles de notre âge... » a dit une jeune étudiante accompagnée de plusieurs collègues de sa classe de droit. Toute la classe a dû rebrousser chemin, car ils n'ont jamais pu trouver de place.

Hier matin, outrée par ce qu'elle avait vu et entendu dans les médias sur des gens

qui demandaient des autographes à Hilton, une femme distribuait des pamphlets à ceux qui attendaient en file. « Et si c'était vos enfants? Voudriez-vous un autographe ou une photo de leur agresseur? », pouvait-on y lire.

La femme, qui a refusé de dire son nom, a indiqué qu'elle n'appartenait à aucun mouvement en particulier. Elle a rédigé les textes et fait imprimer ces petits feuilletés de sa propre initiative, parce qu'elle trouvait tout cela déplacé.

En ce qui concerne Hilton, que dire? Certes, il serre des mains. Il a aussi donné des autographes à ceux qui lui en ont demandé. Il s'est fait prendre en photo à côté d'une jeune fille qui a insisté. Comment interpréter tout ça? Une chose est sûre, il n'y aurait jamais eu tant de monde s'il n'y avait pas eu tant de caméras braquées sur Hilton. On en a rarement vu autant. La célébrité fascine. Encore plus quand « le personnage » est dans la vase.

Une passagère d'Air Canada reconnue coupable de menaces de mort

ANDRÉ DUCHESNE

MALGRÉ l'aide du dictionnaire, une Américaine impliquée dans un imbroglio avec des employés d'Air Canada n'a pu convaincre un juge de la Cour du Québec hier qu'elle n'avait pas proféré des menaces de mort à leur endroit et se trouvait plutôt victime d'un malentendu.

Shirley Sara Koshy, une vétérinaire de 42 ans demeurant à New York, a par conséquent été reconnue coupable de l'accusation portée contre elle. Le juge Bernard Grenier lui a cependant accordé une libération inconditionnelle, compte tenu qu'elle avait passé une nuit en prison et n'avait pas d'antécédents judiciaires.

« Toute cette histoire aurait pu être évitée si on m'avait bien comprise. Je pratique la médecine vétérinaire depuis 21 ans, je voyage beaucoup et je n'ai pas intérêt à avoir un casier judiciaire », a-t-elle pourtant assuré à l'extérieur du tribunal.

Toute l'affaire a débuté la soirée du 6 novembre dernier, alors qu'à la suite d'un séjour à Montréal, la voyageuse se présentait au comptoir d'Air Canada à Dorval en vue de son retour à New York. Une préposée l'aurait averti qu'elle avait un surplus de bagages. Elle transportait plusieurs sacs, deux valises, un tableau et un scanner

d'ordinateur acheté durant son séjour.

M^{me} Koshy aurait alors invectivé la préposée qui a demandé l'assistance de la superviseuse. Dans son témoignage, cette dernière a affirmé avoir proposé un arrangement à la voyageuse, lui permettant de transporter le tableau et le scanner, tout le reste devant aller dans la soute. Mais M^{me} Koshy aurait continué à se plaindre, disant qu'on faisait état de discrimination envers elle en raison de sa race et de sa couleur.

« Je l'ai avertie que si elle continuait, je reviendrais sur ma proposition. Elle m'a répondu de faire ce que je voulais et qu'elle s'arrangerait pour que je sois morte (*I'm gonna have you killed*), a relaté la superviseuse Diane McBride. J'ai donc décidé qu'elle n'embarquerait pas à bord de l'appareil. Si elle avait un tel comportement au sol, je me suis demandé ce qui risquait d'arriver dans l'avion. »

Appelée à la barre, M^{me} Koshy avait une version très différente, indiquant qu'elle voulait absolument conserver une valise munie d'une poignée rétractable et de roulettes (ce qu'on lui aurait refusé) qu'elle a toujours conservée avec elle dans ses déplacements, qu'elle consentait que le reste de ses bagages soit envoyé dans la soute et qu'elle avait même payé le supplément pour cet excédent.



Photo : ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Shirley Sara Koshy et sa fameuse valise. La vétérinaire de 42 ans est retournée hier chez elle avec une libération inconditionnelle, ce qui se traduit par l'absence de casier judiciaire.

Mais elle n'a guère apprécié le comportement des employés du transporteur à son égard et leur a fait part de son mécontentement. Elle a pris leur nom en note en vue de porter plainte à la compagnie. Ce n'est qu'au dernier moment, alors qu'elle s'appêtait à poursuivre son chemin avant l'embarque-

ment qu'elle aurait signifié à son interlocutrice son intention de briser sa carrière (*killed your career*).

L'avocat de la défense, M^e Louis Gélinas, a déposé devant le juge un extrait du dictionnaire Webster afin de démontrer qu'il y a plusieurs sens au mot *kill*. Prenant acte, le juge Bernier a toutefois indiqué que les employés du transporteur n'auraient sûrement pas appelé la police si M^{me} Koshy avait menacé de briser... leur carrière.

Bien que tout le procès se soit déroulé en anglais, incluant le témoignage des deux employées, la vétérinaire croit que la prédominance du français au Québec a joué contre elle. « Si le personnel d'Air Canada ne comprend pas suffisamment l'anglais, que fait-il là », a-t-elle indiqué.

Selon elle, toute cette histoire lui a coûté environ 5000 \$, incluant trois déplacements à Montréal en raison des procédures judiciaires. Toutefois, elle affirme avoir apprécié son séjour, avoir rencontré des gens agréables et qu'elle voyagera sans doute encore avec Air Canada afin de profiter du programme de points bonis.

Chez le transporteur, la porte-parole Nicole Couture-Simard a indiqué qu'environ 15 millions de personnes voyagent annuellement avec Air Canada et que les incidents de ce genre sont isolés.

| LOI ANTIGANG |

Requête des motards rejetée

Presse Canadienne

QUÉBEC — Répondant négativement à tous les arguments soulevés par les procureurs des deux Hells Angels et des 11 Blatnois de la Mauricie, le juge Jean-Claude Beaulieu, de la Cour supérieure, a rejeté hier leur requête visant à faire déclarer inconstitutionnel l'article du Code criminel traitant de la participation aux activités d'un gang. Le procès des 13 motards peut donc suivre son cours, bien qu'avant de sélectionner un jury, d'autres requêtes restent à débattre. Les avocats des motards ont indiqué qu'il y aurait au moins cinq requêtes pour avoir des procès séparés, et une pour arrêt du processus présentée par deux des accusés.

Un des arguments des avocats des motards dans leur première requête était que l'article visé contrevenait à la Charte canadienne des droits et libertés en portant atteinte à la liberté, à la présomption d'innocence et à l'équité du procès. Or, écrit le juge Beaulieu, l'article du Code criminel ne pénalise pas l'appartenance à un gang, mais plutôt la participation aux activités d'un gang et à la perpétration d'un acte criminel commis au profit d'un gang ou en association avec lui.

cyberpresse.ca La loi antigang vient de passer un test important. Lisez notre dossier sur le procès des motards à www.cyberpresse.ca/blatnois

Les primes à la naissance sont « dans les cartons » du Conseil de la famille et de l'ADQ

ANDRÉ PRATTE

TANDIS QUE le gouvernement du Québec continue de soutenir que les primes à la naissance introduites sous Robert Bourassa n'ont rien donné, le Conseil de la famille et de l'enfance songe à recommander le rétablissement d'une mesure de ce genre.

Le Conseil, un organisme consultatif du gouvernement, doit publier l'automne prochain un avis sur le thème « Famille et démographie ». Selon le secrétaire Jean-Pierre Lamoureux, les primes à la naissance sont « dans les cartons ».

« Quand le gouvernement décide d'investir dans une fonction, les gens y accordent une valeur, explique M. Lamoureux. Aussi, quand le gouvernement a dit : C'est important dans notre société de faire des enfants, on appuie ça financièrement, je pense que les gens ont réagi positivement à l'invitation. »

« Il y a un écho favorable dans la population à ce genre de mesures, poursuit M. Lamoureux. Ce sont les célibataires et les professionnels dans les services sociaux qui ne sont pas d'accord avec ça. Mais dans la population, les gens savent fort bien qu'avoir un enfant entraîne des dépenses supplémentaires. »

M. Lamoureux était appelé à commenter l'étude d'un économiste de l'Université de Toronto, dont *La Presse* faisait état hier, étude selon laquelle les primes à la naissance ont bel et bien stimulé le taux de fécondité des Québécoises pendant la durée de la mesure, de 1988 à 1997.

L'Action démocratique du Québec, le parti dirigé par Mario Dumont, a inclus l'an dernier dans son programme le versement d'une allocation de 1000 \$ par naissance. Cette prime serait moins généreuse que celles qui

étaient versées avant 1997, mais selon le président de la commission politique de l'ADQ, le politologue Guy Laforest, il est important que le gouvernement fasse « un signe » : « Ce serait un encouragement à (avoir des enfants). Quand on a un enfant, il y a immédiatement des dépenses nouvelles. Il y aurait là un clin d'oeil, qui devrait cependant se situer dans le cadre d'une politique globale. »

Au ministère de la Famille et de l'Enfance, à qui *La Presse* a fait parvenir lundi un exemplaire de l'étude réalisée par l'économiste Kevin Milligan, on n'était toujours pas en mesure hier de la commenter.

La sous-ministre adjointe Annette Plante a toutefois expliqué que les primes à la naissance ont été abandonnées au profit d'une politique sociale plus large, axée sur le soutien aux familles, en particulier les familles à faible revenu. Cette politique, on le sait, repose notamment sur l'offre de services de

garde à 5 \$ par jour. « Des données préliminaires indiquent que cette politique a permis à des mères de quitter l'aide sociale pour retourner sur le marché du travail, parce qu'on leur offre des services », soutient M^{me} Plante.

La sous-ministre adjointe souligne que quelques années après la mise en place du programme de primes à la naissance, le taux de fécondité des Québécoises a recommencé à chuter. « Il est vrai que quand le gouvernement donne tel montant si vous avez trois enfants, c'est un message facile à comprendre. Par contre, si ce message avait vraiment été compris, le taux de fécondité aurait continué à progresser. »

Quand on lui fait remarquer que la natalité n'a pas amorcé de remontée depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle politique, M^{me} Plante répond qu'il est bien tôt, et que de toute façon « ce n'était pas l'objectif. Nous visions plutôt à faciliter la conciliation travail-famille. »

GRANDE-BRETAGNE

Un hôpital a prélevé illégalement des organes sur des enfants

Le pathologiste mis en cause aurait introduit pendant deux ans des pratiques semblables à Halifax

Associated Press

LONDRES — Un rapport accablant a confirmé hier que des médecins de l'hôpital pédiatrique Alder Hey de Liverpool ont illégalement prélevé pendant des années des cœurs, des cerveaux, des yeux, voire des têtes sur des enfants morts à des fins de recherche et sans le consentement des parents.

Faisant écho aux premières révélations de juin dernier, le secrétaire britannique à la Santé Alan Milburn a mis en cause devant les députés le pathologiste néerlandais Dick Van Velzen, responsable des examens post mortem à l'hôpital Alder Hey entre 1988 et 1995. Il l'a accusé d'avoir menti aux parents et à des confrères, volé des dossiers médicaux, falsifié des rapports et encouragé d'autres à en faire de même.

Outre les cœurs de plus de 2000 enfants, le plus grand établissement pédiatrique d'Europe recelait des échantillons de cerveau, des yeux prélevés sur des fœtus, les corps de plus de 1500 fœtus ou enfants morts-nés, ainsi que des têtes et des corps d'enfants prélevés sans autorisation, a poursuivi M. Milburn.

Dans un développement parallèle, le Dr Liam Donaldson, chef de la direction générale de la santé, a révélé hier que 100 000 cœurs, cerveaux, poumons et autres organes étaient en possession d'hôpitaux et de facultés de médecine du pays sans que les familles le sachent parfois. Dans certains cas, les organes ont été prélevés illégalement.

Les médecins sont de plus en plus désireux de se procurer des organes pour la recherche et l'enseignement et peu enclins à en informer les familles. Le rapport du Dr Donaldson souligne d'ailleurs que les proches, en signant un accord d'examen post mortem, ne savent pas qu'ils autorisent sans le savoir des prélèvements d'organes. Il suggère en conséquence de modifier la loi pour que les familles donnent leur consentement en toute connaissance de cause.

La loi britannique de 1961 (*Human Tissue Act*) autorise le prélèvement de tissus pour l'information interne de l'hôpital sur les causes de la mort ou pour une enquête judiciaire. Mais le Dr Van Velzen avait argué que l'hôpital n'avait jamais réalisé jusqu'au bout les analyses, fautes de moyens : du coup, les prélèvements s'accumulaient, sans que la direction se décide à réagir.

Les révélations sur les pratiques de l'hôpital Alder Hey ont été rendues possibles après l'ouverture d'une enquête en 1999 à cause d'un nombre inhabituellement élevé de crises cardiaques chez les enfants à l'hôpital Bristol Royal Infirmary. Le Dr Robert Anderson a ainsi témoigné qu'au moins neuf autres établissements du pays, particulièrement celui de Liverpool, avaient possédé jusqu'à 8000 cœurs d'enfants à des fins d'étude.

Certains parents, ayant découvert que leurs défunts enfants avaient été inhumés sans cœur, poumons, cerveau, langue ou autres organes, avaient alors espéré qu'on ouvrirait rapidement une information judiciaire. Mais le Dr Van Velzen a quitté Liverpool en 1995 pour le Canada. Il a ainsi dirigé le service de pathologie d'un hôpital pour enfants à Halifax pendant deux ans avant d'être renvoyé en 1998.

En septembre dernier, la police canadienne avait émis un mandat d'arrêt après que des employés d'un entrepôt eurent découvert des organes appartenant à deux enfants de cinq ans. Le médecin est actuellement en congé sans solde de l'hôpital Westein de La Haye.



Photo AP ©

Carol et Joseph Wainwright quittent l'hôpital pédiatrique Alder Hey de Liverpool, où ils ont récupéré les organes manquants d'Oliver (vraisemblablement dans la boîte, ci-dessus). Frère jumeau de Joseph, Oliver est décédé à cet hôpital il y a six mois.

CARAMBOLAGE SUR LA 20

Le ministère des Transports blâmé par le coroner

d'après PC

QUÉBEC — Le rapport du coroner Denis Boudrias, à la suite du carambolage survenu sur l'autoroute 20 à Saint-Michel-de-Bellechasse, en juillet 1999, blâme principalement le manque de signalisation sur le chantier et l'inexpérience du conducteur du camion-remorque pour cet accident, qui a fait quatre morts et 15 blessés.

Dans un volumineux rapport, dont une station de télévision a obtenu copie hier, le coroner fait 16 recommandations visant le ministère des Transports du Québec.

Du côté de la formation, il recommande entre autres une formation de base obligatoire pour l'obtention des permis de camionneur. Le coroner voudrait voir la durée de cette formation passer de 615 à 735 heures. Enfin, elle devrait être suivie d'un stage de trois semaines.

Quant aux chantiers, Denis Boudrias recommande notamment que le ministère des Transports produise un plan de gestion de la circulation dans toutes les zones de chantiers, et qu'il en améliore la signalisation. Il demande également de mettre en place un dispositif de surveillance électronique avec photo 24 heures sur 24 sur les chantiers routiers. Des panneaux à message variable ou à clignotant lumineux devraient également être installés, selon ce rapport.

De plus, le coroner demande de doubler le montant des amendes et le nombre de points d'inaptitude pour les infractions commises dans les zones de travaux routiers.

Le carambolage de Saint-Michel-de-Bellechasse avait fait 4 morts et 15 blessés sur l'autoroute Jean-Levesque. La zone de travaux routiers à cet endroit avait forcé la fermeture d'une des deux voies de la chaussée et le trafic dense de la saison estivale avait provoqué un embouteillage à l'entrée de la zone de rétrécissement.

Le camion-remorque, provenant de l'Île-du-Prince-Édouard, a foncé sur une quinzaine de voitures qui faisaient la queue.

rencontrez votre idéal au

SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE MONTRÉAL

Près de 400 nouveaux modèles incluant 36 dévoilements canadiens, prototypes et véhicules concept.

Aujourd'hui, de 17 h à 19 h session d'autographe avec Alexandre Tagliani



HALTE-GARDERIE



Offerte Gratuitement pour les enfants de 2 à 10 ans. Nouveau cette année : un service gratuit de prêt de poussettes!

HEURES D'OUVERTURE

du vendredi 26 janvier au samedi 3 février 11 h à 23 h
dimanche 4 février 11 h à 20 h

Les guichets ferment deux heures avant la fermeture du Salon.

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)

adultes 9,50\$
étudiants et âge d'or (avec carte) 7,50\$
groupes (20 personnes et plus) 7,50\$
carte « accès montréal » 7,50\$
enfants 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte) 3,50\$
enfants de moins de six ans gratuit

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal, en collaboration avec



et La Presse



BANQUE NATIONALE présente

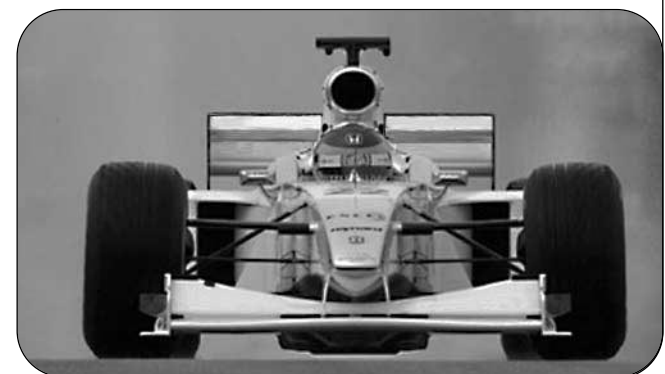
L'ARRÊT AUX PUITTS

De la Formule 1 au karting, admirez plusieurs voitures de course qui représentent les différentes catégories de calibre international du sport automobile.



À voir !

LA BAR-HONDA du Musée Gilles-Villeneuve



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE SALON, CONSULTEZ NOTRE SITE

www.salon-auto.com

26 JANVIER AU 4 FÉVRIER

2001

STADE OLYMPIQUE

QUÉBEC

| MERCIER |

Les militants de gauche fuient le PQ

MARIE-CLAUDE LORTIE

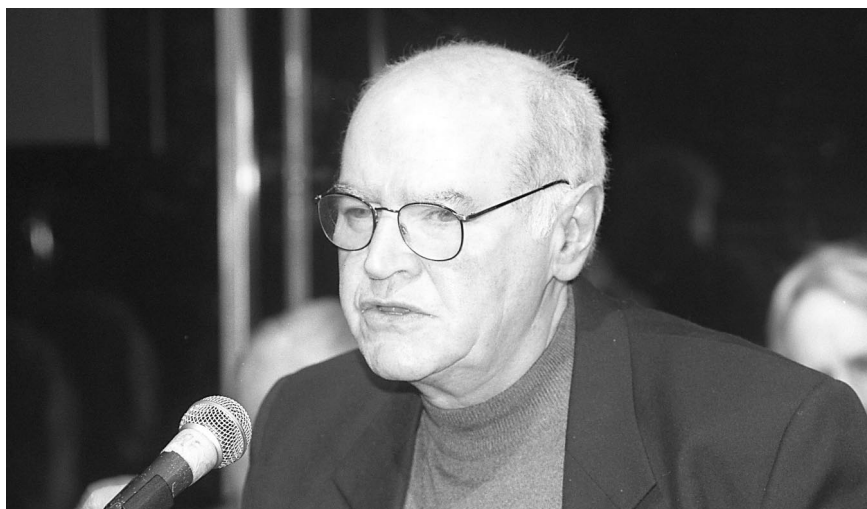
PLUSIEURS MILITANTS de Mercier souverainistes et de gauche déçus du Parti québécois ont décidé de laisser tomber le PQ et de s'unir avec les verts, les communistes, les socialistes et le parti de Michel Chartrand, pour présenter un candidat progressiste unique aux élections partielles qui auront lieu prochainement.

Paul Cliche, un ancien journaliste, syndicaliste et conseiller municipal proche de feu Gerald Godin, sera leur homme.

M. Cliche a fait rapidement un premier geste le démarquant des politiciens traditionnels : il a admis sans ambages, hier après avoir lancé sa campagne, qu'il ne pensait pas gagner. Son objectif est de récolter 10 % des votes, soit d'avoir plus d'appuis que l'Action démocratique de Mario Dumont qui a eu près de 9 % des votes aux dernières élections.

M. Cliche comprend que battre le PQ, qui a eu 55 % des faveurs, contre 28 % pour les libéraux, est chose impossible.

Plusieurs ténors des forces de gauche québécoises sont venus l'appuyer officiellement : Michel Chartrand, bouillant ex-syndicaliste, Léo-Paul Lauzon, professeur à l'UQAM, l'entarteur François Gourd (qui a dit : « Je suis gauche ça c'est sûr »), le sculpteur Armand



Les militants de gauche du comté de Mercier qui ont décidé de laisser tomber le PQ ont trouvé en Paul Cliche le candidat progressiste idéal pour représenter à la fois les verts, les communistes, les socialistes et le parti de Michel Chartrand.

Vaillancourt et plusieurs autres.

Le directeur de campagne de M. Cliche sera Pierre Boileau, ancien organisateur péquiste (il a travaillé pour Josée Legault, Robert Perreault, Gerald Godin, etc.) amèrement déçu par les « carriéristes et les opportunistes » et autres « élitistes » du parti de Bernard Landry. « C'est fini, nous retirons notre confiance (au PQ) », a-t-il déclaré hier, en expliquant qu'il n'était plus capable d'accepter le virage à

droite du parti de Gerald Godin, sous prétexte que c'est le seul parti à prôner l'indépendance.

Trouver un candidat plaisant à la fois aux verts, aux socialistes, aux communistes et au Rassemblement pour l'alternative progressiste, n'a pas été de tout repos, mais à force de réunions, on a fini par s'entendre.

La phrase « un autre Québec est possible » résume le programme que M. Cliche entend défendre :

plus de logements sociaux, lutte contre la pauvreté, réforme de la fiscalité, souveraineté, entre autres choses.

M. Cliche pense qu'il marquera des points chez les électeurs péquistes du Plateau et dans le quartier Mile-End, très multiculturel.

Lui aussi a été dur à l'égard du Parti québécois dans ses commentaires. Il a dénoncé le « rouleau compresseur » qu'est selon lui la machine partisane en faveur de Landry pour le leadership. Puisque le chef du PQ, et donc le premier ministre, sera choisi sans course et que le PQ a récolté moins que la pluralité des voix aux dernières élections, M. Cliche a accusé le PQ d'avoir encore moins de légitimité que George W. Bush, aux États-Unis.

M. Cliche a en outre déclaré qu'il était inacceptable de parler du drapeau canadien comme d'un chiffon (comme l'a fait M. Landry) puisque les Québécois auraient été les premiers à hurler si on avait parlé du fleurdelisé comme d'un « chiffon bleu ». Il a dit plusieurs fois pendant son allocution : « Pendant qu'ils sont à Davos, nous dans Mercier... »

Le gouvernement n'a pas encore décidé quand aura lieu l'élection partielle dans le comté de Mercier, laissé vacant par la démission en septembre de l'ancien ministre Robert Perreault.

Le cardinal Turcotte rencontrera le pape avec Lucien Bouchard

Presse Canadienne

MADRID — L'archevêque de Montréal, le cardinal Jean-Claude Turcotte, se rendra à Rome pour assister à la rencontre prévue lundi prochain entre le premier ministre Lucien Bouchard et le pape Jean-Paul II au Vatican, a appris la Presse Canadienne.

Le premier ministre sera accompagné de son épouse, Mme Audrey Best, et de ses enfants, Alexandre et Simon. C'est M^{gr} Turcotte qui a intercedé en faveur du premier ministre pour que se déroule cette rencontre privée avec le Saint-Père.

Le premier ministre arrive à Madrid ce matin, première étape d'une mission économique en Espagne et en Italie qui devrait rapporter des investissements d'un milliard au Québec.

Mission Québec Europe 2001 sera la huitième et la dernière mission économique québécoise que mènera M. Bouchard à titre de premier ministre.

Comme M. Bouchard doit quitter ses fonctions prochainement, on a soustrait du programme de la mission toutes les activités à caractère politique pour ne garder que des rencontres protocolaires avec des dirigeants politiques espagnols.

Ainsi le plaidoyer du Québec en faveur de la diversité culturelle prévu à Bruxelles auprès des autorités belges de l'Union européenne incombera donc à son successeur.

« Ce sera une mission d'investissements et de prospection », précise le ministère des Relations internationales qui assure la coordination de la mission.

M. Bouchard sera accueilli mercredi à l'aéroport militaire de Torrejón, en banlieue de la capitale espagnole par l'ambassadeur du Canada en Espagne, Alain Dudoit, et le directeur du Bureau du Québec à Barcelone, Marcel Gaudreau.

Le premier ministre Bouchard sera ensuite reçu au siège du gouvernement local par le président de la communauté autonome de Madrid, Alberto Ruiz Gallardón.

M. Bouchard participera en soirée à une réception offerte par le gouvernement madrilène, et à laquelle ont été conviés plusieurs hommes politiques espagnols et des investisseurs potentiels.

Mais c'est véritablement jeudi que M. Bouchard amorcera le programme économique de Mission Québec Europe 2001.

En compagnie des dirigeants de la Société générale de financement, dont le président directeur général, Claude Blanchet, M. Bouchard participera à l'annonce d'un investissement majeur destiné à la région métropolitaine.

Le numéro 2 espagnol du pétrole, la CEPESA, en partenariat avec la SGF, doit officialiser un investissement de quelque 500 millions pour la construction d'une usine pétrochimique à Montréal-Est.

Mission Québec se déplacera ensuite vers Milan, en Italie, vendredi. Des rencontres sont prévues avec des banquiers et des chefs d'entreprises italiennes.

M. Bouchard se dirigera vendredi vers Rome où seront annoncés d'autres projets d'investissement, ceux-là devant être implantés en région.

Colloque sur le jeu compulsif en février

La Presse

HUIT CONFÉRENCIERS participeront le 27 février à Montréal à un colloque sur le problème du jeu compulsif organisé par le député libéral Russell Williams.

« Quand on dit qu'il y a une augmentation de 73 % des revenus des vidéopokers chaque année, je pense que notre société n'est peut-être pas bien préparée pour ce phénomène », note le député, en rappelant qu'on évalue à 2 % des adultes et 4 % des jeunes la proportion de ceux qui ont un problème avec le jeu.

M. Williams s'est assuré la participation du sous-ministre de la Santé, Pierre Roy, du chercheur Jeffrey Derevensky et de groupes d'aide aux joueurs compulsifs. Le directeur de la recherche et de la prévention du jeu pathologique chez Loto-Québec, Daniel Dubeau, et le président de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes, Renaud Poulin, ont également confirmé leur présence.

Parmi les questions dont ils débattront, le député cite celle de la promotion du jeu de hasard par Loto-Québec (qui assumera les dépenses du colloque — environ 5000 \$).

Naviguez à haute vitesse et téléphonez en même temps sur la même ligne.



Jusqu'à 230\$ d'économie:

- Installation gratuite
- Premier mois d'accès illimité gratuit
- Premier mois de location du modem gratuit

1 877 901-VITE
www.hautevitesse.ca/10
ou passez à un magasin Espace Bell

Sympatico
Édition Haute Vitesse



*Sympatico Édition Haute Vitesse est une marque de commerce de Bell Actimédia inc., utilisée sous licence. Offre valable jusqu'au 31 mars 2001. Le service est offert aux abonnés résidentiels seulement, là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Tarif régulier de 29,95 \$ par mois. Location du modem à 10 \$ par mois en sus. Les taxes sont en sus. L'offre peut être sujette à modification sans préavis.

2827400

Six ans avant d'avoir des réseaux d'eau conformes aux futures normes

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Il faudra six ans avant que les réseaux d'eau publics et privés soient conformes aux futures normes sur la qualité de l'eau qui feront bientôt l'objet d'un projet de règlement du ministère de l'Environnement.

Dans la foulée de la psychose de Walkerton en Ontario, le gouvernement du Québec avait décidé de resserrer ses critères sur la qualité de l'eau potable — la filtration sera obligatoire et la chloration exigée pour tous les réseaux desservant plus de 20 foyers.

« J'ai déjà dit que je ne voulais pas de Walkerton au Québec », a rappelé hier le titulaire de l'Environnement, Paul Bégin. Le projet de règlement sera soumis au Conseil des ministres tout prochainement.

Québec aura les normes les plus sévères au Canada. On prévoyait d'abord que des investissements de 400 millions étaient nécessaires, mais depuis cet automne, on a haussé la barre de la qualité, ce qui devra faire passer la facture à 600 millions. Ces fonds seront inclus



Paul Bégin

dans le programme d'infrastructures cofinancé par Québec, Ottawa et les municipalités ainsi que par Infrastructures-Québec, une enveloppe budgétaire créée par Québec le printemps dernier, pour sortir ses surplus des équilibres financiers.

Québec compte appliquer le règlement le plus contraignant de toutes les provinces canadiennes en matière de qualité de l'eau. Les 300 000 propriétaires de puits privés devront ainsi procéder chaque année à deux analyses bactériologiques de leur eau et à un test de nitrates. Ces opérations réalisées isolément par un seul propriétaire pourraient coûter jusqu'à 60 \$, mais la facture tombera à moins de 10 \$ lorsque les municipalités regrouperont les analyses.

Dans la MRC de Bellechasse, le regroupement des tests a permis de rabattre la facture à 7,80 \$. À deux fois par année, le coût est d'environ 15 \$, ce qui est à la portée de toutes les bourses, a expliqué hier le ministre Bégin. Les municipalités seront tenues d'offrir ces services d'analyses pour réduire les coûts, assure-t-on par ailleurs au cabinet du ministre.

Du même souffle, Québec compte imposer les mêmes normes aux réseaux de moins de 50 abonnés, laissés pour compte actuellement. Plus de 700 000 Québécois seront ainsi rejoints.

Les commissions scolaires pourraient boycotter la réforme

KATIA GAGNON

QUÉBEC — Les compressions anticipées à l'éducation ont créé un véritable électrochoc dans le réseau scolaire, plaçant tous les acteurs sur le pied de guerre. La Fédération des commissions scolaires envisage même de boycotter carrément la réforme de l'éducation si ses membres écoperont d'une réduction budgétaire.

« On va prendre tous les moyens à notre disposition pour éviter que des compressions ne se concrétisent », indique le président de la FCSQ, André Caron, dans un entretien avec *La Presse*. Pourrait-on aller jusqu'au boycott ? « S'il y a des compressions budgétaires, ça va être difficile pour nous de remplir nos engagements. S'il y a des compressions, il va falloir revoir les programmes en cours. Tout est envisageable », lance-t-il.

Extrêmement inquiète d'un article de *La Presse* qui chiffrait, la semaine dernière, les compressions à l'éducation à 400 millions l'an prochain, la FCSQ réunit son bureau de direction cette semaine et communiquera avec ses partenaires pour peaufiner une stratégie de riposte à d'éventuelles réductions de budget.

Une lettre sera d'abord envoyée d'ici quelques jours au ministre de

l'Éducation pour lui « rappeler les engagements du gouvernement », souligne M. Caron. La menace voilée de la FCSQ préoccupe d'ailleurs grandement le ministère de l'Éducation : dans un coup de téléphone inquiet, le sous-ministre Robert Bisailon s'est lui-même enquis, la semaine dernière, des impacts d'éventuelles compressions sur la réforme en cours.

Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre

s'était engagé à combler la hausse naturelle des coûts du réseau, qui s'élève, pour les seules commissions scolaires, à 250 millions l'an prochain. Le gouvernement avait également promis, lors du dernier

Sommet de la jeunesse, qui date d'à peine 11 mois, à investir un milliard sur trois ans en éducation. En vertu de cet engagement, 300 millions d'argent frais devraient être injectés dans le réseau cette année, dont 80 millions dans les budgets des commissions scolaires.

Mais les dirigeants de la Fédération des commissions scolaires y penseront soigneusement avant de stopper l'application de la réforme, puisqu'ils sont bien conscients de l'impact qu'une telle annonce aurait sur la motivation des troupes.

« C'est certain que si on remet la réforme en question, on va démotiver tout le monde. Il ne faut pas que les enfants écoperent », dit André Caron. Mais d'un autre côté, dans l'éventualité de réductions budgétaires, les commissions scolaires se retrouveront dans une impasse, plaide-t-il. « C'est impossible d'aller toucher aux frais d'administration. On marche déjà à l'os. On marche même à la moelle de l'os. »

Et les enseignants ne seront pas en reste, puisqu'ils envisagent eux aussi de laisser tomber la réforme si les budgets ne suivent pas. « Une réforme, est-ce que ça peut s'arrêter ? C'est difficilement arrêtable, mais on peut la rater. S'il n'y a pas d'argent, elle va se mettre en échecelle-même », lance la présidente de la Centrale des syndicats du Québec, Monique Richard. Sans argent, « on va enseigner et ça va finir là », tranche-t-elle.

Les professeurs doivent adopter, en conseil général à la fin mars, un plan d'action concernant la réforme. « Mais si l'argent ne suit pas, on n'aura pas besoin de plan d'action, ça va se défaire tout seul », dit-elle. En guise de protestation, les enseignants pourraient cependant suspendre formellement « certaines parties » de la réforme, souligne Mme Richard. La présidente de la CSQ est elle aussi très inquiète que le ministre de l'Éducation n'ait pas mis un bémol sur les rapports de presse de la semaine dernière. « Ça ne sent pas bon », conclut-elle.



Monique Richard

Chevrette et les Cris en découdront en Europe

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Le ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevrette, s'est envolé hier soir pour l'Europe en compagnie de trois leaders autochtones — une première — dans l'espoir de redorer l'image du Québec, ternie par la crise d'Oka. Mais il y trouvera sur son chemin ses adversaires cris et innus, qui ont improvisé une « tournée parallèle ».

La Presse a appris que le négociateur de la nation crie, Romeo Saganash, s'envolera aujourd'hui pour l'Europe afin de faire contrepoids aux déclarations du ministre et de ses trois alliés aux journalistes, parlementaires, universitaires et groupes de pression qu'ils verront à Paris, Bruxelles et Londres.

M. Saganash devrait être secondé dans cette tournée parallèle par Armand McKenzie, porte-parole des Innus de Mamit Innuat, dans l'est du Québec, qui ont refusé en juillet dernier de s'engager avec les Innus de l'Ouest, ceux de Mamuitun, dans une négociation globale avec Québec et Ottawa. Comme les Cris, ils estiment que ces négociations menacent d'extinction leurs droits ancestraux. Les deux hommes devraient participer également pendant leur voyage à une conférence organisée à Paris par l'UNESCO.

«Ce n'est pas une opération charme», insistait de son côté hier matin le ministre Chevrette en présentant aux médias les objectifs de son voyage. «Est-ce qu'un gouvernement n'a pas le droit d'aller faire le bilan de ses relations quand il sait que certains événements du passé ont pu ternir l'image, non seulement des Québécois, mais aussi des communautés autochtones?»



Photo PC
Guy Chevrette, ministre délégué aux Affaires autochtones.

Le ministre, qui a invité uniquement des leaders des nations qui ont accepté d'entreprendre avec Québec des négociations globales, affirme qu'il veut surtout démontrer «à la face du monde» que les rapports entre le gouvernement et ses 11 nations autochtones ne sont pas toujours à couteaux tirés.

«Ceux qui ne sont jamais venus au Québec et qui entendent parler des crises autochtones s'imaginent qu'il n'y a aucune civilisation sur cette partie de la planète, lance-t-il. Ce qu'on veut démontrer, c'est qu'on est capables de se parler et qu'on est en processus de négociation. Et que pour nous, la confrontation, les grands barrages routiers de 78 jours, c'est derrière nous en ce qui regarde les communautés qui sont là.»

«On a bâti une politique qui ne plaît pas nécessairement à l'ensemble des autochtones, on est bien conscients de ça, mais qui nous a

fait progresser, poursuit le ministre. On est rendu à neuf déclarations de compréhension et de respect mutuel, onze ententes-cadres de négociation, plus de vingt ententes sectorielles et des ententes sur le Fonds de développement des autochtones avec 38 des 54 communautés. On a franchi un chemin énorme.»

Le président de la société Makivik et représentant des Inuits du Nunavik, Pita Aatami, le chef de la communauté atikamek d'Obedjwan, Simon Awashish et celui de la communauté innue de Mash-teutiash, Clifford Moar, ont accepté d'accompagner le ministre et de témoigner. Le groupe rencontrera notamment des journalistes de TV5, à Paris et du réputé *The Economist*, à Londres.

Guy Chevrette estime qu'une telle tournée aurait dû être organisée bien avant. «Parce qu'on a laissé le champ libre bien souvent à des critiques unilatérales», dit-il, citant le «génocide huron» dénoncé il y a quelques années en France par l'ancien chef Max Gros-Louis ou les déclarations récentes à l'organisme Survival International, basé à Londres, d'un représentant innu selon lesquelles la négociation équivalait, pour cette nation, à l'extinction.

M. Chevrette a indiqué qu'il avait invité l'ancien chef cri Billy Diamond à se joindre à sa tournée, mais que ce dernier avait d'autres engagements. M. Diamond est en conflit ouvert avec le Grand Conseil des Cris. Il a publiquement affirmé l'été dernier que ses membres étaient manipulés par des ennemis du Québec. Le chef mohawk de Kahnawake, Joe Norton, a aussi été sollicité par le ministre, mais un engagement en Australie l'aurait empêché d'accepter.

«C'est au Nord que la glace fond»

Le climat, thème central du congrès des villes d'hiver

PAUL ROY

QUÉBEC — Les changements climatiques et leurs impacts sur les communautés du Nord constituent le thème central du congrès international de l'Association des villes d'hiver, qui débute aujourd'hui à Québec.

«C'est au Nord que les changements climatiques vont d'abord se faire sentir», signale Yvan Pouliot, président du Sommet mondial de la nordicité, responsable de l'organisation du congrès. «C'est au Nord que la glace fond.»

D'ici à vendredi, donc, une quarantaine d'experts conférenciers de différents pays nordiques (Canada, États-Unis, Russie, Mongolie, Suède, Norvège, Japon...) examineront comment les communautés du Nord réagissent aux changements climatiques qui influencent nos hivers.

Dès ce matin, le ministre de l'Environnement du Québec, Paul Bégin, prononcera une allocution intitulée : *Climat nordique : un défi planétaire*.

Ensuite, Georges Beauchemin, du ministère de la Sécurité publique du Québec, abordera le thème de «l'adaptabilité des populations aux changements climatiques». Suivra une conférence de Heather Auld, d'Environnement Canada, sur les «changements climatiques

et la vulnérabilité des infrastructures urbaines».

D'autres conférenciers examineront des «solutions contre le froid» dans la planification urbaine des villes d'hiver et décriront «l'hiver québécois et ses extrêmes».

Le président Yvan Pouliot précise d'ailleurs que la nordicité, c'est plus que le Grand Nord. «C'est aussi le 15 centimètres de neige qui va nous tomber dans la face cet après-midi.»

Environ 400 personnes sont attendues au congrès : ingénieurs, gestionnaires d'équipements, urbanistes, élus municipaux, universitaires, climatologues, etc.

Le grand public est toutefois invité à visiter une exposition un tantinet hétéroclite où l'on verra dans une même salle du Centre des congrès : des souffleurs à neige, des vêtements d'hiver et des tableaux de Tex Lecor et autres peintres de la collection Norditude. Une conférence grand public est également au programme ce soir sur le thème *Évolution et vision d'avenir du fleuve Saint-Laurent*.

Enfin, deux autres thèmes se grefferont au premier : l'habitat (construction de maisons nordiques, etc.) et l'énergie (chauffage, isolation, etc.).

Et vendredi, un atelier de discussion sur «la ville d'hiver idéale» clôturera le congrès.

«C'est au Nord que les changements climatiques vont d'abord se faire sentir.»

EN BREF

Témoignage du vérificateur ?

L'AVOCATE de Francine Dubé s'adressera vendredi à la Cour d'appel du Québec dans une démarche visant à forcer le vérificateur général du Québec à témoigner devant le tribunal. M^{me} Dubé, congédiée en février 1998 du poste de directrice générale du Centre des congrès de Québec, a intenté une poursuite de près de 700 000\$ contre le gouvernement du Québec. Un rapport accablant produit par le vérificateur général a donné les munitions au gouvernement pour mettre fin au contrat de M^{me} Dubé. Hier matin, le juge Paul Vézina, de la Cour supérieure, a confirmé l'immunité du vérificateur en annulant les deux assignations à comparaître reçues par Guy Breton. — d'après PC

Poursuite contre les fabricants de cigarettes

QUÉBEC PRÉPARE dans le plus grand secret sa tentative de poursuivre les fabricants de cigarettes devant les tribunaux pour récupérer les coûts de santé que provoque le tabagisme. En juin, le gouvernement a annoncé qu'il confierait à un groupe d'experts l'examen de ce dossier. Ce n'est qu'en décembre que ses membres ont été nommés et le mémoire remis au Conseil des ministres pour définir le travail ne comporte aucune partie accessible au public. Un bilan des travaux est prévu pour l'été. Une source proche du dossier a fait valoir au journal *Le Soleil* que le gouvernement se montre prudent parce qu'il craint des interférences de la part de l'industrie. — d'après PC

LA
VENTE
MAINTENANT
OU
JAMAIS !

Obtenez
de 50 % à 70 %
de réduction.*

Profitez maintenant ou jamais de réductions pouvant atteindre 70 % sur les prix courants de nos créations Holt Renfrew et d'un assortiment inégalé d'accessoires, de chaussures, de fourrures et de vêtements griffés pour femmes et pour hommes.

* Articles sélectionnés seulement.

HOLT RENFREW la liberté d'être

Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, [514] 842-5111 Centre Rockland, [514] 738-3500 Québec : Place Sainte-Foy, [418] 656-6783 www.holtrenfrew.com

loto-québec résultats

Banco	Quadrôme
Tirage du 2001-01-30	Tirage du 2001-01-30
01 06 07 08 11	3 4
13 17 26 28 29	439 6692
30 37 38 42 46	Extra
57 59 62 65 70	Tirage du 2001-01-30
	NUMÉRO: 345413

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h/semaine matin, après-midi, soir, samedi
135 \$ à 145 \$/semaine 1 à 7 fois/sem. • 195 \$/30 h*
*Mat riel p. diagnostic inclus, pas de taxes, d. ductible d'imp. 1, fra. d'inscr.

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
(514) 278-5309 www.converlang.com

CANADA

Mince, prévisible et insipide

Le discours du Trône ne propose rien pour affronter un possible ralentissement de l'économie, dénonce l'opposition

DISCOURS DU TRÔNE

Voici les points saillants du discours du Trône de la 37^e législature



Le gouvernement du premier ministre Jean Chrétien propose les mesures suivantes:

- adopter des dispositions anti-gang plus sévères;
- doubler les fonds en recherche et développement d'ici 2010;
- se doter de lignes directrices nationales plus sévères sur la qualité de l'eau;
- adopter un programme de Régime enregistré d'apprentissage personnel;
- adopter un programme de logement locatif de 680 millions \$ sur quatre ans;
- se doter d'une stratégie de prévention du crime de 565 millions \$;
- adopter de nouvelles mesures d'appui aux familles monoparentales;
- moderniser les lois relatives à la protection de la vie privée;
- respecter son engagement à l'égard de la dualité linguistique;
- augmenter l'aide à la Société Radio-Canada.

Source: PC

PC

VINCENT MARISSAL

OTTAWA – Mince, prévisible et insipide, le discours du Trône recycle des initiatives connues, mais ne propose rien pour affronter un possible ralentissement de l'économie, dénoncent les partis d'opposition.

« Comme dehors aujourd'hui (hier), il y a une tempête économique qui s'en vient au Canada et le gouvernement ne bouge pas, a lancé le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, quelques minutes après la lecture du discours du Trône au Sénat.

« On voit beaucoup de gens perdre leur emploi, reprend M. Day, le gouvernement doit absolument mettre son plan économique sur la table. »

Même critique des chefs conservateur et néo-démocrate, Joe Clark et Alexa McDonough, qui reprochent à Jean Chrétien de naviguer à vue dans les eaux moins tranquilles de l'économie canadienne.

« Il (Jean Chrétien) aurait dû nous annoncer un budget pour le mois prochain, mais il n'y a rien de concret dans son discours, a affirmé Alexa McDonough. On savait que les libé-



Stockwell Day

PHOTOTHÈQUE, La Presse

raux étaient minimalistes, mais ils viennent d'atteindre un nouveau niveau d'insipidité. »

« Je suis déçu, mais pas surpris, ajoute Joe Clark. Nous n'aurons pas de budget avant l'automne alors que nous en aurions vraiment besoin maintenant. Nous sommes dans une période très compétitive, la récession menace les États-Unis. »

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, affirme quant à lui que le gouvernement fédéral ignore les demandes du Québec en revenant à la charge avec la loi sur les jeunes

contrevenants et dans le domaine des congés parentaux.

« Le Canada continue de se construire, et c'est légitime, mais il n'y a pas de place pour le Québec là-dedans, dit M. Duceppe. De plus, il n'y a rien sur les chantiers maritimes. »

M. Duceppe, comme ses collègues de l'opposition d'ailleurs, est toutefois satisfait de l'engagement d'Ottawa de déposer une loi anti-gang. Il s'agit en fait du seul élément du discours du Trône ayant fait l'unanimité hier. « C'est même le genre de dossier pour lequel nous pourrions travailler avec le gouvernement », a indiqué Stockwell Day. « Il vient de nous donner raison (en promettant une loi) », constate Gilles Duceppe.

Pour le reste, les partis d'opposition ont été peu impressionnés par les projets du gouvernement Chrétien. La soudaine préoccupation du gouvernement pour les autochtones et l'engagement envers les enfants pauvres du pays ont été accueillis froidement.

« C'est le gouvernement fédéral qui a créé les problèmes avec les autochtones, dit Stockwell Day. Maintenant, le gouvernement identifie les problèmes mais pas les solutions. »

Selon Joe Clark, c'est la culpabilité envers les autochtones et les

enfants qui pousse le premier ministre à agir. « La pauvreté chez les autochtones et les enfants a augmenté pendant les sept années des libéraux au pouvoir, dit-il. Jean Chrétien se sent coupable. »

Matthew Coon Come, le chef de l'Assemblée des Premières Nations, reconnaît que le gouvernement pose le bon diagnostic en parlant des problèmes endémiques de santé, de toxicomanie et de chômage chez les autochtones, mais il attend de voir le remède proposé avant de féliciter Jean Chrétien.

« Je ne suis pas prêt à sortir le calumet de la paix, mais je suis prêt à m'asseoir avec le premier ministre pour travailler à un plan, indique M. Coon Come. Il a bien identifié les problèmes, reste maintenant à travailler aux solutions. »

Contrairement à l'opposition, les ministres de Jean Chrétien ont été comblés par le ton et la teneur du discours du Trône. « C'est une super vision du Canada », a lancé le ministre du Revenu, Martin Cauchon.

Sa collègue présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, a analysé plus modestement le plan de son patron. « C'est l'approche libérale que les Canadiens ont toujours aimée, et qui nous a permis d'obtenir une troisième majorité », a-t-elle commenté.

Québec voit un renforcement de la tendance centralisatrice d'Ottawa

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Sans éclat, le gouvernement Chrétien a posé une autre pierre pour la construction d'un pays unitaire qui ne tient pas compte des revendications des provinces, a soutenu hier le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Joseph Facal.

Dans le discours du Trône lu hier à Ottawa, « il n'y a rien de bien nouveau ni de bien majeur », a commenté M. Facal avec circonspection. « Je n'ai pas déchiré ma chemise », a-t-il déclaré en soulignant que « parfois brutalement, parfois subtilement, c'est la nature profonde du Canada qui est en train de changer sous nos yeux. On s'écarte de plus en plus de la thèse des deux peuples fondateurs. »

Même s'il ne suscite pas les hauts cris, le message d'hier n'en est pas pour autant acceptable au Québec. Cet énoncé d'intentions « renforce encore la tendance vers la centralisation des pouvoirs à Ottawa, vers une marginalisation progressive des provinces qui sont tranquillement réduites au rang d'exécutantes de décisions prises ailleurs », constate M. Facal.

La question de l'unité nationale paraît être mise de côté à Ottawa, « parce que dans l'esprit de M. Chrétien, cette question est réglée alors qu'évidemment elle ne l'est pas », résume le ministre.

Le discours d'hier « prolonge l'entreprise de nation building entreprise au lendemain du référendum de 1995 », estime M. Facal. Ottawa poursuit ses avancées dans les champs de compétences des provinces ; quand on parle de « savoir », de « formation », « d'apprentissage », « clairement ce qui est visé là, c'est la compétence exclusive du Québec en éducation », relève le ministre québécois.

Ottawa rappelle aussi à satiété l'entente avec les provinces en septembre dernier, dans le secteur de la santé, alors que sa contribution aux dépenses sociales au Québec en 2001-2002 sera de 1,7 milliard inférieure à ce qu'elle était en 1994-1995. Ottawa assumait à l'époque 19,8 % des dépenses sociales au Québec, il en paie actuellement 14 %.

Au menu législatif, Québec ne voit rien de très intéressant se profiler. Ottawa veut revenir avec le projet de loi sur les jeunes contrevenants décrié par le gouvernement Bouchard. Québec va aussi suivre de près la réforme bancaire.



La gouverneure générale du Canada, M^{me} Adrienne Clarkson, a lu hier, à Ottawa, le discours du Trône sous l'oeil attentif de son époux, M. John Ralston Saul (à droite), et du premier ministre Jean Chrétien.

photo PC

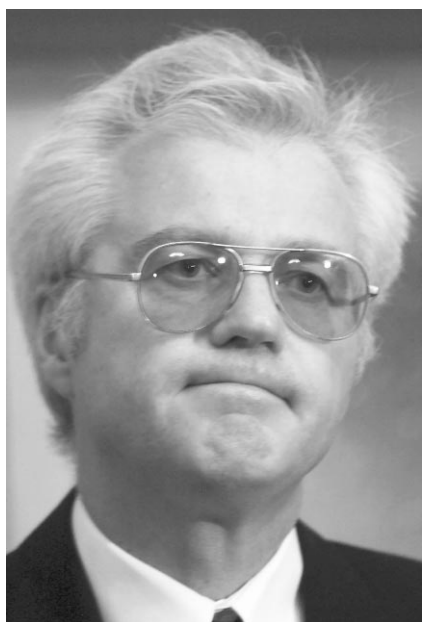
Le diplomate sera puni, promet l'ambassadeur russe

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'ambassadeur de Russie au Canada, Vitaly Churkin, a présenté devant la presse hier ses « plus profondes excuses » à la famille de Catherine McLean, cette femme d'Ottawa tuée samedi par une voiture diplomatique russe dont le conducteur était, selon la police, en état d'ébriété.

L'ambassadeur Churkin a promis que la carrière diplomatique de l'homme soupçonné d'avoir été au volant, Andreï Knyazev, était terminée et que l'ex-premier conseiller en affaires politiques de son ambassade allait être jugé et puni en Russie, comme l'a promis le ministre des Affaires étrangères, Igor Ivanov. L'ambassadeur russe a tenu à préciser qu'étant donné les différences entre le système judiciaire canadien et celui de la Russie, il n'était peut-être pas à l'avantage de Knyazev d'être jugé en Russie.

« Laissez-moi encore vous présenter, à vous en tant que Canadiens, a dit M. Churkin aux journa-



Vitaly Churkin, ambassadeur de Russie au Canada.

photo PC

listes, au peuple canadien, au gouvernement canadien et tout par-

ticulièrement aux familles de Catherine McLean et Catherine Doré, nos plus sincères sentiments de sympathie. Et cette affaire ne se terminera pas là. »

L'avocate Catherine McLean a été fauchée à mort samedi après-midi par une voiture qui ramenait des diplomates russes d'une partie de pêche. L'accident a également causé de graves blessures à une amie qui se promenait avec elle dans le quartier Rockcliffe à Ottawa, Catherine Doré, qui récupère à l'Hôpital général d'Ottawa.

Les funérailles de Catherine McLean auront lieu aujourd'hui à 14h à l'église anglicane St. John the Evangelist, à Ottawa. Le personnel de l'ambassade russe a demandé à la famille de M^{me} McLean la permission d'assister à la cérémonie. La famille a consenti. Selon M. Churkin, le personnel de l'ambassade est extrêmement bouleversé par la tragédie et des « discussions très émotives » se poursuivent entre les murs de la chancellerie de la rue Charlotte.

« Nous voulons nous assurer, a dit M. Churkin, qu'une chose semblable ne se reproduise plus jamais. »

L'ambassadeur russe a confié qu'il avait parlé au téléphone au fils aîné de M^{me} McLean, Alistair, et qu'il avait rencontré son ami John Fryer. Il a aussi pris contact hier avec Philippe Doré, le mari de Catherine Doré. « Je suis reconnaissant envers les deux familles, a-t-il dit, pour le courage et la dignité qu'elles ont démontrés dans cette épreuve. » M. Churkin discute avec M. Doré du moment propice pour que lui et son épouse rendent visite à M^{me} Doré à l'hôpital. Il a annoncé que des lettres du ministre des Affaires étrangères russes, Igor Ivanov, avaient été adressées aux familles McLean et Doré et qu'elles étaient en route.

L'ambassade russe d'Ottawa a été inondée de lettres et de courriers électroniques envoyés par des Canadiens. Vitaly Churkin a déclaré qu'il était touché par les expressions de colère et de sympathie de ces correspondants. « Nous les

prenons au sérieux, avec compréhension et humilité, a-t-il dit. À une seule exception, lorsque des gens essaient d'accoler le nom d'un seul Russe à tout le peuple russe et à la Russie en tant que nation. Cela, nous ne pouvons pas l'accepter. »

Vitaly Churkin a expliqué hier que le refus de la Russie de lever l'immunité diplomatique d'Andreï Knyazev était une « pratique courante » des milieux diplomatiques et qu'il ne fallait pas voir dans ce geste un « complot » pour soustraire le contrevenant à la justice.

Des responsables russes à Moscou, rapporte par ailleurs la Presse Canadienne, ont dit que Knyazev sera vraisemblablement accusé d'homicide involontaire, ce qui peut lui valoir une peine d'emprisonnement maximum de cinq ans et la suspension de son permis de conduire pendant trois ans. Des avocats en Russie ont par contre déclaré à l'agence de presse que les chances que Knyazev subisse un procès étaient minces.

QUATRE JOURS APRÈS LE SÉISME EN INDE

Trois miraculés dégagés des décombres

MADHU NAINAN
Agence France-Presse

AHMEDABAD — Les équipes de secours qui travaillent sans relâche dans l'ouest de l'Inde ont réussi, hier, à dégager des décombres trois personnes vivantes, plus de cent heures après le séisme qui pourrait avoir fait 100 000 morts, selon le ministre fédéral indien de la Défense, George Fernandes.

Le ministre de l'Intérieur de l'État directement affecté du Gujarat, Haren Pandya, a toutefois souligné que ce chiffre était une « évaluation personnelle » de M. Fernandes. Lui-même s'en est tenu aux estimations des autorités locales, faisant état de 15 000 à 20 000 victimes.

« Si l'on estime le nombre de pertes humaines, alors on peut sans doute parler de 100 000 morts pour le moment. Le nombre de blessés pourrait être deux fois supérieur, si ce n'est plus », a déclaré M. Fernandes sur les ondes de la BCC.

Le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, s'est montré prudent hier. « Tant que tous les corps encore coincés sous les décombres n'auront pas été récupérés, un chiffre précis ne pourra pas être donné », a-t-il souligné.

Si les estimations de M. Fernandes se confirmaient, le tremblement de terre qui a dévasté vendredi de

nombreuses régions du Gujarat serait l'un des plus meurtriers des temps modernes.

À Bachao, l'une des localités ayant le plus souffert du tremblement de terre, une femme de 75 ans a été sauvée hier par des secouristes russes, a constaté un photographe de l'AFP.

Mme Kunvar Ben était coincée depuis vendredi matin sous des tonnes de décombres après l'effondrement de sa maison de deux étages. L'opération de secours a duré trois heures.

Dans la grande ville d'Ahmedabad, des soldats et des pompiers indiens ont réussi à dégager une femme de 25 ans et son fils, également quatre jours après le séisme, ont annoncé les autorités municipales. Niliniben Kumbhare et son garçon d'un an n'avaient que des contusions.

« Il y avait beaucoup de monde dans ce bâtiment », a déclaré U.C. Padia, chef adjoint de l'administration civile d'Ahmedabad. « Je ne pense pas que nous verrons d'autres survivants. »

« C'est un miracle que (la mère et son enfant) aient survécu aussi longtemps », a dit un autre responsable municipal, Devendra Makwana, présent sur place au moment du sauvetage. « Honnêtement, je ne sais pas ce qui les a tenus en vie. C'est un signe de la grâce de Dieu. »

Dans de nombreuses autres villes et localités affectées par le séisme, il n'y avait plus aucun espoir de retrouver des survivants, et les bulldozers sont entrés en action, notamment à Bhuj.

Des crémations en masse ont eu lieu un peu partout depuis samedi dans l'État du Gujarat, et du bois continuait d'arriver d'autres États pour poursuivre ces opérations.

Des secours du monde entier ont continué à arriver mardi à Ahmedabad, notamment du Pakistan, voisin et rival de l'Inde. Islamabad a envoyé des tentes et des couvertures. Auparavant, le général Pervez Musharraf, chef du régime militaire pakistanais, avait affirmé que New Delhi avait refusé une offre d'aide aux victimes du tremblement de terre.

Le prospère État du Gujarat a commencé à évaluer le coût financier du séisme qui a ébranlé ses ressources économiques et humaines.

La Banque mondiale a indiqué qu'elle avait proposé une aide immédiate de 300 millions de dollars et que, d'ici à six mois, elle mettrait au point un plan d'assistance à plus long terme, en consultation avec le Gujarat.

Mardi, à Manille, la Banque asiatique de développement a annoncé une aide d'urgence d'au moins 350 millions de dollars.



PHOTO AFP
Un bambin d'un an est traité dans un hôpital d'Ahmedabad, peu après avoir été retiré des décombres avec sa mère, une jeune femme de 25 ans. Tous deux n'ont subi que des contusions.

Les Canadiens généreux

Presse Canadienne

SELON LES AGENCES d'aide internationales et les organismes indiens, les Canadiens font preuve d'une générosité presque sans pareille depuis le violent séisme qui a fait des milliers de victimes en Inde.

Une bonne partie des dons provient de la communauté indo-cana-

dienne, mais la solidarité se fait également sentir dans le reste de la population du pays.

Pour sa part, le gouvernement canadien s'est engagé à fournir une aide de trois millions et a fait parvenir en Inde des formulaires de demandes d'immigration pour permettre à toute personne affectée par le séisme de rejoindre sa famille au Canada.

griffe 2001 **FABRICVILLE**
www.fabricville.com
OUVERT À TOUT LE MONDE!

Semaine de reconnaissance des Clients
CHAUQUE MÈTRE DE TISSUS MODE D'HIVER REDUIT

Achetez obtenez Partez avec
1 + 2 = 3
m m m
gratuits
de valeur égale ou moindre

TISSUS À COSTUME D'HIVER
• Laines • Mélanges de laine
• À chevrons • À fils croisés
• À fils teints • Rayures
• Carreaux • Unis
Cour. jusqu'à 17,99 m

VELOURS CÔTELÉ
• Fines rayures • "Plume"
• Extensible • Imprimé
• Larges rayures etc.
Cour. jusqu'à 15,99 m

POLYESTERS imprimés et unis
• Crêpe • Satin • Georgette
• Yoryu • Faille • Chiffon
• Peau-de-pêche • À fils croisés
• À costumes • Froissés etc.
Cour. jusqu'à 14,99 m

COTONS
• Motifs juveniles • Pour artisanat
• Piqués imprimés et unis
• Cotonnades imprimées et unies
• Motifs de Noël
• Imprimés "Oxford" et beaucoup plus!
Cour. jusqu'à 10,99 m

TISSUS D'ASPECT SUÈDE
• Tissus à chemisier • Tissus à costume
• Tissus à robe etc.
Cour. jusqu'à 18,99 m

TRICOTS assortis
• Ottoman • "Slinky" • Imprimés
• Tricots de laine • Pointelles
• Types "Lycra" et beaucoup plus!
Cour. jusqu'à 18,99 m

decorville
RAYON de la DRAPERIE
Assortiment de:
• VOILAGES à motifs "brûlés"
• DENTELLES "BRISE-BISE"
• DENTELLES froissées
• VOILAGES de fantaisie
• TAPISSERIES
• CHINTZ
• ORGANZA régulier et de fantaisie
• TISSUS À DRAPERIES endos mousse
• PERCALE
• COTON IMPRIMÉ décor maison
• CHENILLE décor maison et beaucoup plus!

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%** Grande Vente de janvier

MOBILART C & R
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal (514) 344-1400

Stationnement à l'arrière

Vous êtes invités.

Les étudiants des cégeps et des écoles secondaires sont invités à prendre part à notre

Portes Ouvertes
portes ouvertes sur un nouveau monde

dimanche, le 4 février 2001

11h à 16h, Pavillon des Arts
853, rue Sherbrooke ouest

1000\$ en droits de scolarité et autres prix de présence à gagner!

visitez www.mcgill.ca pour plus de renseignements

McGill

Adressez-vous au service des admissions * Visitez le campus * Rencontrez des professeurs et des étudiants * Participez à des ateliers d'inscription en ligne * Découvrez ce qu'est McGill outre les salles de cours

De plus...autres spéciaux comme ceux-ci...

TOUT L'INVENTAIRE RÉDUIT
MOLLETON
ARCTIQUE "type polaire"
• Imprimés • Unis • Anti-boulochages
À partir d'aussi BAS que **6.99 m**

RAYON AU COMPLET!!!
DENTELLES À DRAPERIES
• Dentelles "brise-bise"
• Panneaux • Grande largeur
• Marquises, etc.
Assortiment de
• VOILAGES imprimés
• CANEVAS régulier ou brossé
• Tissu jacquard pour nappe
50% de rabais

Articles de couture
FIL "DUAL DUTY PLUS"
RUBANS et ROSETTES
— OFFRAY —
40% de rabais

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h
CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 H
En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est (514) 493-6666
ST-LÉONARD - 6854, rue Jean-Talon Est (514) 899-0060
CENTRE-VILLE - 354, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-1821
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerset (514) 483-2685
DORVAL - 2050, boul. St-Pierre (514) 683-4350
MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 737-4755
LASALLE - 9469, boul. Newman (514) 365-8045
CHOMÉDEY - LAVAL
Galeries Laval - 1545, boul. Le Corbusier (450) 978-1313
CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau (450) 672-6884
CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Arrou (450) 699-5112
GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910

decorville
SERVICE
@
DOMICILE GRATUIT
388-6600

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

31 janvier 2001

Page A11 manquante

MONDE

| AU SUJET DE CUBA |

Les É.-U. et le Mexique en désaccord

d'après AFP

WASHINGTON — Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, et son homologue mexicain, Jorge Castaneda, ont exprimé hier leur désaccord sur la politique à suivre vis-à-vis de Cuba, à l'issue d'un entretien à Washington.

Castaneda a réaffirmé la volonté du gouvernement du président Vicente Fox d'intensifier ses échanges économiques et touristiques avec La Havane, ajoutant que cette politique était le meilleur moyen d'amener le régime castriste à changer.

« Nous pensons, et ne sommes pas forcément d'accord là-dessus (avec les États-Unis) que cette forme d'engagement est la meilleure manière de réintégrer Cuba » dans la région, a-t-il affirmé. Le chef de la diplomatie mexicaine a souligné que dans le même temps, son pays entendait parler de manière « explicite et énergique » des questions relatives à la démocratie et aux droits de l'homme à Cuba.

Powell a déclaré pour sa part, au cours d'une conférence de presse commune, que Washington « maintiendrait ses sanctions en place » contre le régime cubain et poursuivrait une politique envers Cuba « qui fasse que M. Castro sache que nous désapprouvons ce régime ».

Cette rencontre visait notamment à préparer la rencontre le 16 février prochain au Mexique entre le président américain, George W. Bush, et le chef de l'État mexicain, Vicente Fox. Hormis Cuba, les deux hommes n'ont pas fait état de divergences majeures sur les dossiers internationaux ou économiques.

Castaneda a indiqué à ce propos que le fait que Bush effectue sa première visite à l'étranger au Mexique était « un message très bien reçu au Mexique comme en Amérique latine ».

Powell et Castaneda se sont également engagés à poursuivre une étroite coopération sur les questions liées à l'immigration clandestine à travers la frontière entre les deux pays.

| ÉQUATEUR |

Le pouvoir décapite l'opposition

Le leader des nations indiennes est appréhendé

d'après AFP

QUITO — Un peu plus d'un an après le coup d'État contre Jamil Mahuad, le pouvoir équatorien a décapité hier l'opposition avec l'arrestation de ses deux chefs au moment où s'amplifiaient les protestations contre la dollarisation.

Principal détonateur du putsch du 21 janvier 2000, le président de la Confédération des nations indiennes d'Équateur (CONAIE), Antonio Vargas, ainsi que le président du Front populaire (FP, gauche), Luis Villacis, ont été appréhendés par la police à Quito, selon un porte-parole du gouvernement.

Gustavo Noboa (indépendant), alors vice-président de Jamil Mahuad (démocrate-chrétien), l'avait remplacé à la tête de l'État le 22 janvier 2000, au lendemain du putsch.

Antonio Vargas et Luis Villacis ont été arrêtés dans la matinée au moment où ils sortaient des locaux d'une station de radio à Quito. On ignorait les charges retenues contre eux.

Depuis le début de l'année, les deux hommes ont organisé une série de manifestations contre la dollarisation du pays, annoncée par Jamil Mahuad le 9 janvier 2000 et confir-

mée par son successeur le 13 mars suivant.

Cette politique s'est traduite par une inflation de 91 % en 2000 ainsi qu'une hausse de 100 % des prix du carburant et de 75 % des transports urbains à compter du 1^{er} janvier 2001. L'ancienne monnaie, le sucre, a été remplacée par le dollar américain au taux de 25 000 sucres pour un dollar.

Les principales victimes de ce renchérissement de la vie au quotidien sont les quelque 4 millions d'Indiens, présents en Équateur depuis 12 000 ans avec une langue commune, le quechua.

Huit des 12,5 millions d'habitants vivent dans la pauvreté dans ce pays, le plus occidental d'Amérique du Sud, selon un récent bilan du Centre d'études sociales (CEA). Le chômage touche 15 % de la population urbaine. Le salaire minimum mensuel plafonne à 96 dollars US, alors que le coût du panier de la ménagère pour une famille de cinq personnes est monté à 253 dollars en décembre.

La CONAIE, fer de lance du combat contre la dollarisation, a toujours mobilisé davantage ses troupes que le Front populaire, aux

succès mitigés dans les mobilisations de rue.

Quatre Indiens ont été blessés par balles, et une centaine d'autres arrêtés mercredi dernier lors d'un affrontement avec l'armée de terre à Latacunga, à 80 km au sud de Quito. Les manifestants avaient coupé la route Panaméricaine avec des arbres et des rochers. « Si nous, les Indiens, nous devons mourir dans la lutte, nous mourrons », avait déclaré jeudi Antonio Vargas, 40 ans.

À l'issue du soulèvement de 10 000 Indiens à Quito le 21 janvier 2000, un triumvirat, composé du général Carlos Mendoza, du juriste Carlos Solorzano et d'Antonio Vargas, avait pris le pouvoir peu avant minuit. Cette agitation avait été provoquée par la violente crise économique vécue par l'Équateur, « la plus grave du siècle » selon Gustavo Noboa, avec une inflation de 61 % et une croissance négative du PIB de 7,2 % en 1999.

Le coup d'État s'était terminé quatre heures plus tard avec la remise du pouvoir à Gustavo Noboa par le général Mendoza. Le chef de l'État-major des Forces armées avait pris une retraite immédiate et les 10 000 Indiens avaient regagné leurs provinces sans être invités à participer au gouvernement.



Photo AFP ©

Le dirigeant syndicaliste paysan français José Bové (l'homme derrière le micro) saluait hier les participants lors de la cérémonie mettant fin au Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil. Bové a pu éviter l'expulsion décrétée par les autorités brésiliennes lorsqu'un juge a prolongé son droit de séjour jusqu'à aujourd'hui.

MONDIALISATIONS

Le Bien contre le Mal

JOONEED KHAN

Davos 2001 et contre-Davos ont pris fin hier, le premier dans les Alpes suisses, le second à Porto Alegre, au Brésil, sur un simple constat : la « mondialisation » n'est plus en question ; ce qui est en question, c'est le type de mondialisation prôné — néolibéral et axé sur l'appât du gain, ou social, éthique, axé sur l'humain.

La néolibérale façonne le système mondial depuis bien avant le premier Forum économique de Davos en 1971 — mais Davos, avec ses chefs de multinationales et d'État, a contribué à accélérer le processus au cours de la première décennie post-guerre froide.

La sociale, explosant en réaction à l'autre et suivant le calendrier de l'autre (Vancouver, Seattle, Washington, Windsor, Prague, et bien sûr Davos), vient tout juste de se doter d'une structure « mondialiste » : le Forum social de Porto Alegre s'est dispersé hier après avoir scellé, sur le parvis de l'Université catholique de Porto Alegre, une « mosaïque fondatrice de l'Internationale de la résistance à la dictature globale des multinationa-

les et de l'Organisation mondiale du commerce-OMC ».

Le Bien contre le Mal, ainsi se présente la lutte entre les deux visions de la mondialisation. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui le disent. Lasses d'être « diabolisées », les multinationales ont cherché à Davos 2001 à montrer qu'elles voulaient faire le Bien : Bill Gates a annoncé 100 millions \$ pour combattre le sida en Afrique, Goldman Sachs a vanté ses distributions de nourriture aux démunis, Vivendi a annoncé un don de logiciels aux hôpitaux du Sénégal, mais la PDG de Hewlett-Packard a estimé qu'« il faut aller au-delà de la philanthropie ».

Réuni à Potsdam, en Allemagne, le comité central du COE (Conseil oecuménique des Églises) saluait, lui, « les voix prophétiques » du Forum social. « À Porto Alegre s'est exprimée la voix des peuples. C'était une voix prophétique. Il faut qu'elle soit entendue », a dit M^{re} Aldo Etchegoyen, de l'Église évangélique d'Argentine. La réunion a exploré les moyens de donner « une dimension éthique » à l'économie et à la mondialisation néolibérale.

À Porto Alegre, les deux approches se sont affrontées jusque dans

un atelier de travail de groupes canadiens. Des représentants de l'ambassade du Canada ayant été vus dans la salle, le responsable de l'atelier leur a demandé de s'identifier. « C'est une réunion ouverte au public », a fait valoir un diplomate. « Oui nos réunions sont transparentes, mais vos réunions ne le sont pas, vous nous excluez, vous déployez policiers et militaires pour nous bloquer, pendant que vous discutez en secret », a répliqué le responsable sous la bruyante approbation des participants.

Prochain rendez-vous : le sommet des Amériques en avril à Québec, où justement les préparatifs de sécurité prennent le dessus à un coût estimé à plusieurs dizaines de millions de dollars. La ZLEA, projet de libre-échange des Amériques, a été l'un des principaux sujets de discussions à Porto Alegre — pendant que des tenants de « l'autre mondialisation » visitaient le Vieux-Québec, question de faire connaissance avec les lieux du prochain face-à-face. L'OMC entre-temps a choisi pour sa prochaine rencontre le petit pétro-émirat du Qatar — l'un des rares pays à accepter un tel risque, par les temps qui courent.

OPPOSITION AU BOUCLIER AMÉRICAIN

Berlin appuie Moscou

d'après AFP

MOSCOU — Le ministre allemand de la Défense, Rudolf Scharping, a confirmé hier le soutien de l'Allemagne à la Russie contre le projet américain de système national de défense antimissile (NMD), hier au cours d'entretiens avec de hauts responsables russes, a rapporté l'agence Itar-Tass.

« Pour nous, tout est clair : il ne faut pas mettre en danger l'équilibre de la sécurité internationale », a déclaré Scharping, selon l'agence, soutenant la position de Moscou selon laquelle le NMD, qui serait mis en place en violation du traité bilatéral russo-américain ABM de 1972, relancerait la course aux armements.

Le gouvernement de George W. Bush va étudier avec précision sa politique de défense « et nous avons tous intérêt à ce qu'elle le fasse en respectant les accords internationaux, en particulier l'ABM de 1972 », a ajouté Scharping.

Hier également, le numéro deux de l'état-major russe, Valeri Manilov, s'est déclaré opposé à toute « actualisation » du traité antimissile ABM de 1972, réagissant aux déclarations du vice-président américain Dick Cheney sur une éventuelle abrogation de ce traité. « La Russie est opposée à des changements au traité ABM. Actualiser le traité reviendrait à la détruire », a déclaré le général Manilov dans une entrevue à la même agence.

Cheney a évoqué dimanche une éventuelle abrogation par les États-Unis du traité ABM, et ce afin de permettre la création du bouclier. Le traité ABM a été conclu par Washington avec « un pays qui n'existe plus (URSS) et il doit être modifié pour permettre le développement du programme » de défense antimissile, avait déclaré Cheney.

Un retrait unilatéral américain du traité ABM serait « inacceptable pour la communauté internationale, car une telle mesure briserait l'équilibre des armes stratégiques, défensives et offensives, et déclencherait une nouvelle course aux armements », a déclaré le général russe.

Il a rappelé que le président russe Vladimir Poutine avait proposé une solution de rechange au déploiement du NMD à laquelle « tous les pays intéressés pourraient participer ». Lancée en juin dernier lors d'une visite à Rome, cette proposition de Poutine de créer un système de défense antimissile pour l'Europe avec l'OTAN et les États-Unis n'a guère suscité d'intérêt en raison de son caractère très vague.

« Préjudice irréparable »

Poutine a averti vendredi dernier que le déploiement d'un système antimissile par les Américains pourrait causer « un préjudice irréparable à l'architecture des relations internationales ».

Bush a réaffirmé à plusieurs reprises son intention de développer, malgré l'opposition des Russes, des Chinois et des Européens, le projet de NMD, suspendu par son prédécesseur Bill Clinton.



EXPRESS INTERNATIONAL

LOCKERBIE | Verdict aujourd'hui

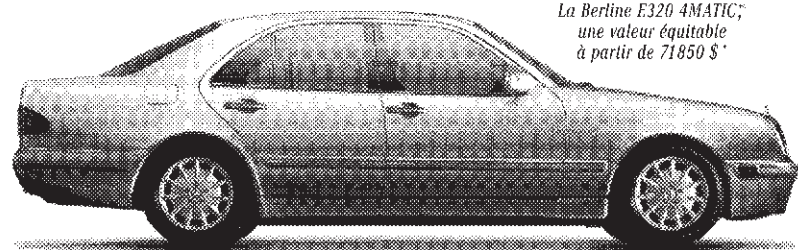
LES QUATRE juges de la Haute Cour écossaise rendent leur verdict aujourd'hui dans le procès de l'attentat de Lockerbie, a annoncé hier le président du tribunal, lord Ranald Sutherland. L'annonce a été faite au cours d'une brève audience dans le Camp Zeist, aux Pays-Bas, où les magistrats ont eu à juger deux Libyens accusés d'avoir perpétré l'attentat contre le vol 103 de la Pan Am au-dessus de Lockerbie. Cet attentat avait fait 270 morts, dont onze au sol, le 21 décembre 1988. Deux Libyens, Abdel Basset Ali al-Megrahi, 48 ans, et Lamem Khalifa Fhimah, 44 ans, sont accusés d'avoir placé la bombe qui a fait exploser le vol 103 de la Pan Am. Ils risquent de finir leur vie en prison en Écosse. Les suspects se sont dit innocents, suggérant que les véritables auteurs pourraient être des Palestiniens qui s'en sont pris à des cibles américaines et juives dans le nord de l'Europe à la fin des années 1980. — d'après AP

GUINÉE | Violents combats

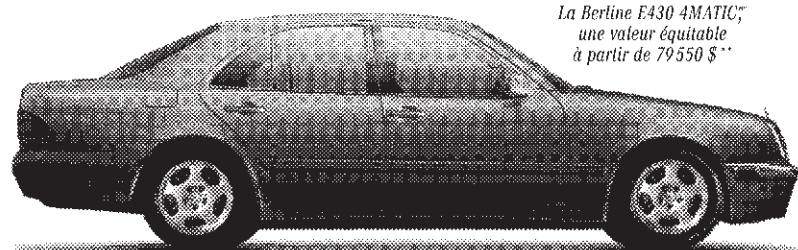
LE HAUT-COMMISSARIAT des Nations unies aux réfugiés (HCR) a « encore réduit de manière dramatique » ses activités d'assistance dans le sud de la Guinée, théâtre de violents combats depuis le 1^{er} septembre, a annoncé l'organisation hier. « Seuls quelques douzaines d'agents » restent présents à Kissidougou, une des principales villes du sud-est, où le HCR avait établi ses bases après les attaques contre son bureau dans la ville voisine de Guékédou en décembre dernier. Ces décisions font suite à une recrudescence des combats enregistrée depuis samedi et qui « annihile tout espoir d'accéder rapidement à une population réfugiée estimée à près de 250 000 personnes coincées dans le « bec de perroquet », bande de territoire guinéen avancée en Sierra Leone », indique-t-on. — d'après AFP

RUSSIE | Eltsine hospitalisé

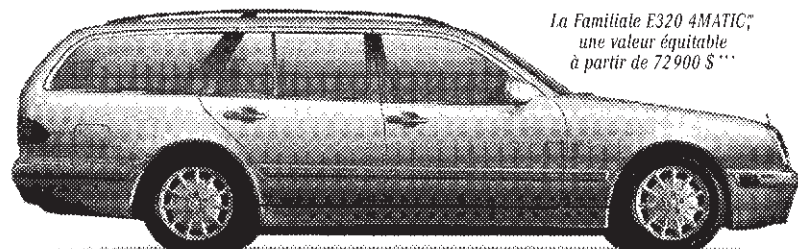
L'EX-PRÉSIDENT russe Boris Eltsine, qui aura 70 ans demain, a été hospitalisé hier à la clinique centrale du Kremlin à Moscou, ses médecins craignant une infection virale aiguë, a annoncé son porte-parole, Vladimir Chevchenko. Il doit recevoir un traitement intensif pendant quelques jours. Premier président de la Russie après la chute de l'URSS, Boris Eltsine a été élu une première fois en juin 1991 puis réélu en juillet 1996. En novembre de la même année, il avait subi un quintuple pontage coronarien. Depuis sa démission surprise le 31 décembre 1999 pour laisser la place à Vladimir Poutine, l'ancien président russe ne s'est montré que très rarement en public. — d'après AFP



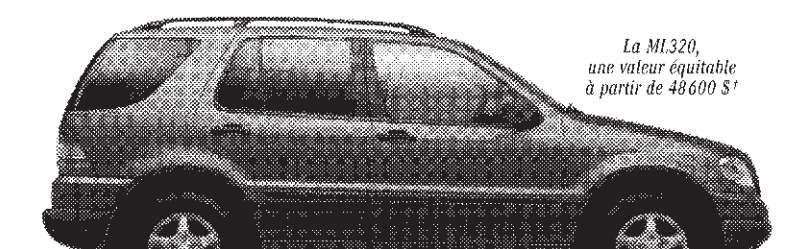
La Berline E320 4MATIC*, une valeur équitable à partir de 71850 \$**



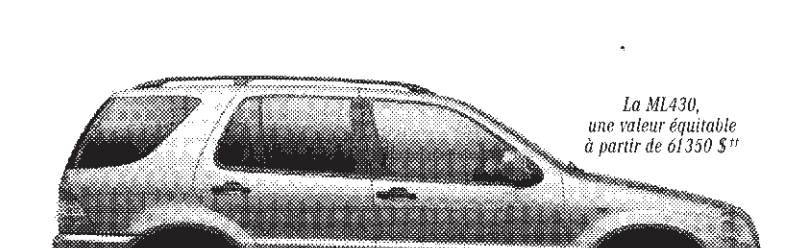
La Berline E430 4MATIC*, une valeur équitable à partir de 79350 \$**



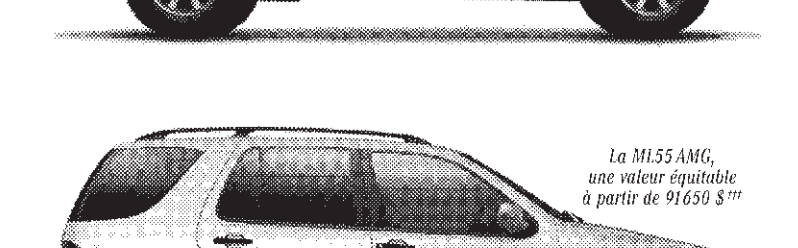
La Familiale E320 4MATIC*, une valeur équitable à partir de 72900 \$**



La ML320, une valeur équitable à partir de 48600 \$*



La ML430, une valeur équitable à partir de 61350 \$**



La ML55 AMG, une valeur équitable à partir de 91650 \$***

Étoiles sur glace. Les Mercedes à traction intégrale.

► En hiver, sur une route glissante, voilà que trois de vos roues perdent leur traction. Cela arrive tout le temps. Sauf qu'au lieu de perdre le contrôle de votre voiture, vous continuez à rouler en toute sécurité. Cela, si vous êtes à bord d'une Mercedes-Benz dotée de l'entraînement aux quatre roues en permanence.

► En effet, toute Mercedes à 4 roues motrices est équipée du contrôle de traction 4-ETS. Ce dernier vous permet de continuer à avancer dans les situations les plus précaires, et ce en redistribuant la puissance aux roues qui adhèrent le mieux, même s'il n'y en a qu'une seule. Et pour une conduite encore plus assurée, toute Mercedes est aussi dotée du Programme de stabilité électronique.

► Nos 4MATIC de Classe E vous permettent d'opter pour un moteur V6 (berline et familiale) ou V8 (berline). Et notre 4x4 de Classe M est décliné en deux modèles V6, un modèle V8 et la ML55 AMG, le plus rapide des utilitaires sport.

► Rien ne vaut nos quatre roues motrices pour toujours rouler en sécurité. Pour l'adresse du concessionnaire Mercedes-Benz le plus proche, appelez dès aujourd'hui le 1 800 387-0100 ou visitez notre site Web: www.mercedes-benz.ca.



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue La Collection en visitant www.mercedes-benz.ca

© Mercedes-Benz Canada Inc. Toronto, Ont., 2001. Une Compagnie DaimlerChrysler. *POSF de la Berline E320 4MATIC 2001. **POSF de la Berline E430 4MATIC 2001. ***POSF de la Familiale E320 4MATIC 2001. *POSF de la ML320 Classique 2001. **POSF de la ML430 2001. ***POSF de la ML55 2001. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

présentée par

27 et 28 janvier,
3, 4, 10 et 11 février
de 10 h à 17 h

www.fetedesneiges.com

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Editorialiste en chef

Le test russe



AGNÈS GRUDA
 agruda@lapresse.ca

Le rapatriement ultra rapide du premier secrétaire de l'ambassade russe à Ottawa, Andreï Knyazev, qui aurait causé la mort d'une passante alors qu'il rentrait passablement éméché d'une partie de pêche sur glace, a causé beaucoup d'émoi au Canada. De nombreuses voix se sont élevées pour critiquer les Russes d'avoir refusé de soustraire M. Knyazev, ainsi qu'un de ses collègues, impliqué dans un autre accident, à l'immunité dont jouissent les diplomates en poste à l'étranger.

La perspective de voir le responsable d'un terrible accident s'en tirer en toute impunité a de quoi indigner. Et puis, il est arrivé que des pays laissent leurs représentants être jugés à l'étranger pour des accusations n'ayant rien à voir avec leurs fonctions professionnelles. Mais ce sont des cas d'exception. Règle générale, on profite pleinement du parapluie de la Convention de Vienne et on rapatrié les ressortissants « diplomatiques » pour qu'ils soient jugés à la maison.

C'est que l'immunité diplomatique permet aux diplomates non seulement d'exercer librement

leurs fonctions, mais aussi d'être protégés contre des pays aux systèmes judiciaires déficients où l'on a peu de scrupules à envoyer des accusés derrière les barreaux. Ou encore à leur inventer des crimes.

La protection de nos propres diplomates implique que des diplomates étrangers échappent à la justice canadienne. La diplomatie est fondée sur la réciprocité et la levée de l'immunité est une arme à deux tranchants.

Le rapatriement de M. Knyazev restait troublant tant que les autorités russes ne s'étaient pas engagées à le traduire devant la justice. Mais dans sa conférence de presse d'hier, l'ambassadeur russe, Vitaly Churkin, a dit s'attendre à ce que des procédures criminelles soient engagées. Il ne pouvait pas aller beaucoup plus loin sans présumer du cours de la justice.

Le président Poutine, qui fait tout pour redorer l'image de la Russie et qui a souvent appelé son peuple à combattre les ravages de l'alcoolisme, sera peut-être tenté de traiter le « cas Knyazev » avec une rigueur exemplaire. S'il est traduit devant les tribunaux, M. Knyazev est passible d'une peine de cinq ans. Et faut-il mentionner qu'une prison canadienne est un Hilton comparée à un pénitencier russe. M. Knyazev pourrait bien un jour regretter d'avoir quitté le Canada...

Il ne s'agit pas, pour le Canada, de se laver les mains de cette histoire, mais de donner sa chance à la justice russe. Tout en suivant l'affaire de près pour réagir si jamais elle rate le test.



Pascal Élie, collaboration spéciale

Droits réservés

Les gros sabots de Falardeau



MICHÈLE OUIMET
 michele.ouimet@lapresse.ca

Pierre Falardeau n'a jamais fait dans la dentelle. Les nuances et les zones grises, très peu pour lui. Son dernier film, *15 février 1839*, n'échappe pas à la règle. Il est fidèle au personnage qu'il s'est taillé au cours des années : fait d'un seul bloc, avec un message qui passe comme une tonne de briques, lourdement souligné par des dialogues parfois très crus où la haine de l'Anglais est tellement intense qu'elle laisse le spectateur sans voix.

Le film raconte 24 heures dans la vie des patriotes De Lorimier et Hindelang, qui apprennent qu'ils seront pendus le lendemain. Entourés de leurs compagnons d'armes, ils réfléchissent à la vie, à la mort, à leur destin tragique et à leur révolte écrasée par les Anglais. Le film se passe entre les quatre murs d'une prison, dans un huis clos oppressant.

15 février 1839 est un pamphlet intense et violent où Luc Picard, qui endosse le rôle de De Lorimier, joue de façon remarquable, tout en retenue. Les images sont magnifiques et certaines scènes sont saisissantes. Celle où la femme de De Lorimier, interprétée par Sylvie Drapeau, s'écroule dans les bras de son mari, dévastée par la perspective de le perdre, insufflé une grande force dramatique au film.

Mais ces qualités, qui font de Falardeau un excellent cinéaste, ne réussissent pas à gommer les ficelles grossières du scénario, les dialogues lourds et la vision manichéenne où tous les Anglais sont dépeints comme des salauds et des écoeurants qui ne pensent qu'à écraser les pauvres patriotes sans défense qui crouissent en prison.

Ce passage où un patriote irlandais crache sa haine des Anglais frise les propos haineux. « J'les hais les bâtards... J'les hais ! », lance un patriote. « Pas assez, rétorque l'Irlandais. T'es hais pas encore assez... Jamais tu pourras les hais comme moé j'les hais... Tout c'qu'y nous ont fait en Irlande... Je les hais, là, tu peux pas savoir... C'est comme du feu... icitte... Touche... Touche... mais fais attention... tu vas te brûler... »

Cette haine, cette colère des patriotes s'expliquent : leur révolte a été écrasée sauvagement, des villages ont été saccagés, ils ont été jugés par des tribunaux militaires expéditifs, ils crouissent en prison, plusieurs ont été déportés et 12 seront pendus. Comment ne pas haïr

l'ennemi ? Mais garrochés comme ça sur grand écran, de tels propos dérangeant et donnent un frisson dans le dos.

Falardeau ne peut s'empêcher de souligner son message à gros traits en puisant dans le vocabulaire du caca-pipi. La scène de la soupe, où un patriote apostrophe un soldat anglais qui surveille les prisonniers et qui ne comprend pas un traître mot de français, est particulièrement éloquente. « Toé-là, grande maudite pissette molle... T'es pas tanné de japper », profère un patriote. « What ? » demande le soldat. « Va donc chier, maudite tête carrée... » « What did you say ? » « J't'ai dit d'aller chier... Pis à part de ça... mange donc un siau de marde... (...) Manger... siau... de... marde... Tu comprends, morceau de cochon ! Marde... you know marde... big, big, tas de marde... You manger toute le tas... »

Au-delà de ces scènes qui distillent un malaise, c'est la vision manichéenne de Falardeau qui choque. Les Anglais sont tous des salauds, croit-il, des oppresseurs qui crachent sur le peuple et pendent les patriotes. Mais Falardeau laisse dans l'ombre les Anglais du Haut-Canada qui, eux aussi, se sont révoltés contre l'empire britannique. Ils partageaient à peu près les mêmes revendications que les patriotes. Rien, pas un mot. Et pourtant, la répression a été encore plus brutale. Dans le Haut-Canada, 20 rebelles seront exécutés, alors que 12 patriotes seront pendus.

Pourquoi ce silence de Falardeau sur la lutte des Anglais du Haut-Canada ? Ne glisser ne serait-ce qu'une phrase aurait dilué sa thèse des gros méchants. Alors, hop ! Il ne choisit qu'un pan de l'histoire, celui qui fait son affaire et sert son propos.

Évidemment, Falardeau n'est pas un historien et il n'en n'a pas la prétention. C'est un cinéaste engagé qui a décidé de raconter un moment particulier de l'histoire, qu'il a interprété à sa façon. Mais SON histoire est tronquée et elle laisse une image fautive et bêtement réductrice.

On est tous des colonisés, se plaît à répéter Falardeau. Sa vision est dépassée. Même Bernard Landry ne la partage pas. Le pauvre Canadien français exploité jusqu'au trognon par le conquérant anglais n'existe plus depuis belle lurette. Les francophones ont fait énormément de chemin depuis l'époque des patriotes. Dans les années 1960, ils ont créé un État qui est devenu un puissant levier de pouvoir. Ils ne sont plus des scieurs de bois et des porteurs d'eau. Par les temps qui courent, ce sont plutôt les anglophones qui font figure de minorité. Peut-être que Falardeau ne s'en est pas rendu compte, trop occupé à gratter ses bobos.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Québec-indépendant.com

POURQUOI LE Parti québécois ne créerait-il pas un site Web dédié à un nouveau jeu : le Québec autonome virtuel ? Ce jeu permettrait de simuler un Québec indépendant. Au lieu d'un simulateur de vol, ce serait un simulateur de pays autonome.

Je ne sais pas encore comment orchestrer les règles du jeu. Ce Québec virtuel serait-il indépendant ou souverain ? Le jeu commencerait-il avec un Québec, province du Canada, à l'aube d'un référendum virtuel ? Ou le jeu commencerait-il par un Québec déjà indépendant ? S'annexerait-il aux États-Unis ? Faudrait-il y ajouter des contraintes pour rendre le jeu plus corcé ? Comme un gros Dark Vader fédéraliste et un Stockwell D-2D2 ?

On pourrait en devenir citoyen, créer des partis politiques et un Parlement, tenir des élections, créer une banque d'État, toutes les institutions nécessaires, bref bâtir tout un pays... virtuel.

Avec la prolifération des sites Internet et autres jeux virtuels à la Lara Croft, le savoir-faire informatique ne manque pas pour réussir à créer un Québec virtuel.

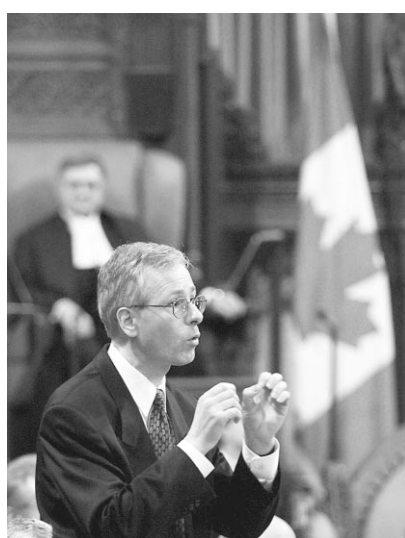
Y a-t-il un Bill Gates souverainiste dans la salle ?

JACQUES LANDRY

Voir rouge...

DURANT LA dernière campagne électorale de Jean Chrétien, alors que je roulais en voiture vers Montréal sur l'autoroute des Laurentides et que j'ai vu apparaître d'immenses affiches rouges et blanches du Parti libéral du Canada, j'ai compris que les libéraux gagneraient les élections. Quelle campagne astucieuse et subliminale ! Le drapeau canadien était installé sur les deux côtés de la voie rapide et, au centre, on avait remplacé la feuille d'érable par la tête du candidat du comté. Parfois, on remplaçait le candidat par un jeune enfant frisé comme un Saint-Jean-Baptiste... Géniale, cette campagne ! Les communicateurs avaient frappé dans le mille !

La semaine dernière, alors que je me rendais à l'aéroport de Dorval, j'ai aperçu des affiches rouges de la dernière campagne électorale traînant au sol comme de vulgaires messages passés date, comme un produit jetable. Notre Stéphane Dion y figurait, remplaçant la feuille d'érable ! J'ai alors



Stéphane Dion

compris que les meilleures idées de nos communicateurs vieillissent très vite. Et qu'un symbole d'appartenance et d'identification d'un pays devrait aller bien au-delà d'un produit de consommation jetable.

RENÉ DEROUIN
 Val-David

Oui, dans ma cour...

J'AI UNE OFFRE ferme à faire à M. Chrétien. Je lui propose d'installer un drapeau canadien dans ma cour s'il me donne 1000 \$ par mois. S'il est prêt à mettre 18 millions pour quelques drapeaux, pourquoi pas 1000 \$ pour le mien. Il sera bien en vue et il restera aussi longtemps que le gouvernement Chrétien le veut. À condition qu'il m'envoie mon chèque...

ÉRIC MORIN
 Delson



Robert Latimer

La raison du coeur

JE DÉSIRE faire suite à votre page Forum de vendredi dernier, intitulée « Coupable de quoi ? », sous la signature du docteur Pierre Marois et concernant Robert Latimer.

« Comment peut-on juger et condamner si sévèrement une situation éprouvante humainement pour les parents et principalement pour l'enfant handicapé lui-même ?

Merci docteur Marois, trop peu de professionnels dans votre milieu osent s'impliquer et aborder publiquement en remettant en question les prémisses juridiques de notre société actuelle.

Vous faites ressortir très bien les états d'âme des parents et tout le remaniement d'une vie qu'exige la venue d'un enfant handicapé. Vous osez aborder les vraies questions fondamentales entourant l'acharnement thérapeutique.

Mon coeur de mère me dit : seul l'amour d'un père pour sa fille handicapée a pu conduire Monsieur Latimer à un tel geste. Il est légitime de s'interroger ; le débat n'est-il pas de savoir si le geste a été commis « hors de tout doute » par amour pour sa fille ? Mais il est difficilement compréhensible que monsieur Latimer ait été jugé criminel et dangereux pour la société, donc incarcéré.

Il y a des situations où seul le coeur a raison. Il y a des situations où seule l'expérience peut nous faire comprendre réellement, mais il y a une chose trop facilement accessible dans notre société dite évoluée et contemporaine. Cela s'appelle : le jugement et la condamnation.

SOPHIE DIONNE

Jean Paré n'a jamais fondé *L'actualité*

LE VRAI fondateur est le père Jean-Louis Brouillé, jésuite, à la fin de l'année 1964 ou au début de 1965, et non en 1976, « où Montréal accueillait les Jeux olympiques », tel que le mentionnaient des articles parues dans *Info-Press* et *La Presse*, récemment.

Je désire préciser que le nom *Actualité* a été trouvé par le père Brouillé, alors qu'il était éditeur du magazine *Ma Paroisse*, publié par les Jésuites, et que le père Plante en était directeur. Le père Brouillé a suggéré de changer le nom de *Ma Paroisse* en *Actualité*, et d'en faire le magazine familial des Québécois et Québécoises.

Il y a eu consultation avec Paul L'Anglais, qui était président de Paul L'Anglais Inc., firme qui vendait la publicité sur les ondes de CFTM-TV. Ce dernier a dû en discuter avec messieurs J. A. DeSève et Rolland Giguère, avant de créer une nouvelle division, imprimée chez Paul L'Anglais Inc., impliquant le défunt journal *Montréal-Matin* et le magazine *Actualité*. Tout ça s'est concrétisé en 1964 ou en 1965.

J'ai eu le plaisir de diriger cette division « imprimés », chez Paul L'Anglais Inc., pendant 3 ou 4 ans et j'en ai gardé de magnifiques souvenirs.

Monsieur DeSève a déjà été actionnaire silencieux de *L'actualité* et, après son décès, le magazine fut vendu à des intérêts, dont les noms m'échappent, pour ensuite passer aux mains des frères Veilleux de Drummondville, pendant un certain temps, avant que MacLean Hunter achète ledit magazine.

MacLean Hunter, qui publiait le magazine *MacLean* pour le marché anglophone au Canada, et dont l'éditeur était Gerry Brander, a acheté *Actualité*, afin de se donner un magazine familial francophone, sachant que le MacLean, traduit en français, mais conservant son nom anglais (le *MacLean*), était voué à l'échec, alors que le *Châtelaine*, bien adapté en français, a su se tailler une niche au Québec, comme le magazine des Québécois.

Je tiens donc à corriger cette « erreur » et donner tout le crédit qui revient au père Jean-Louis Brouillé, qui fut le vrai et le seul créateur et fondateur du magazine *Actualité*.

C'est lui et lui seul qui, avec ses convictions et son acharnement a convaincu messieurs L'Anglais, DeSève et Giguère à investir dans l'avenir du seul magazine français au Québec du temps.

MAURICE LECLERC

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE ?
 Courrier électronique :
 edito@lapresse.ca

FORUM DE LA LANGUE

La francisation en milieu scolaire montréalais va bon train

MARIE MC ANDREW
et CALVIN VELTMAN

Marie Mc Andrew est professeure agrégée à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et Calvin Veltman, professeur titulaire à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Leur rapport de recherche, « Concentration ethnique et usages linguistiques en milieu scolaire » est disponible auprès du MEQ pour le milieu scolaire ainsi qu'à Immigration et Métropoles pour le grand public (im.metropolis.net).

Depuis vingt ans, le milieu scolaire francophone montréalais a connu une transformation radicale en termes de clientèle. En 1969 dans l'ensemble du Québec, 89 % des élèves d'origine immigrée choisissaient l'école anglaise (CSIM, 1990) alors qu'en 1997, 75 % des allophones et près de 95 % des nouveaux arrivants fréquentent le secteur français (MEQ, 1997). De plus, en 1998-1999, sur l'île de Montréal, en 1998-1999, 46,4 % de la clientèle des écoles de langue française est d'origine immigrée, alors que 35,2 % de ces écoles comptent plus de 50 % de cette clientèle (Mc Andrew et Jodoin, 1999).

Une institution largement homogène sur le plan ethnolinguistique s'est donc vue investie de la responsabilité d'assurer l'intégration linguistique, sociale et scolaire des nouveaux arrivants, tout en préparant l'ensemble des élèves à vivre au sein d'une société pluraliste. À cet égard, les défis sont multiples et diversifiés. D'une façon générale, on peut toutefois retenir que les acquis faisant l'objet du plus large consensus concernent les compétences linguistiques et la performance scolaire d'une grande majorité de la clientèle d'origine immigrée. À l'inverse, les conclusions relatives à l'intégration sociale des nouveaux arrivants et surtout à l'état des usages et des attitudes linguistiques en milieu scolaire montréalais demeurent plus ambiguës et soulèvent des débats passionnés.

Au Québec, la charge émotionnelle liée à cet enjeu et le traitement extrêmement médiatisé des situations plus problématiques ont souvent encouragé le développement des perceptions négatives à cet égard, selon lesquelles la loi 101 serait « un échec » et le statut du français, similaire au latin, prestigieux en classe, mais sans grande utilité à l'extérieur.

À cet égard, parmi les facteurs explicatifs les plus souvent mentionnés, la question de la concentration ethnique est centrale. La présence d'un pourcentage élevé d'allophones au sein d'une école est souvent considérée comme un obstacle à l'appropriation du français comme langue commune, même si plusieurs mentionnent que la composition de la clientèle (plus ou moins francophile, anglophile ou neutre sur le plan linguistique) pourrait jouer un rôle tout aussi important (CSE, 1993 ; Commission des états généraux sur l'éducation, 1996 ; Mc Andrew et Jacquet, 1996, Veltman et Paré,



PHOTOTHÈQUE, La Presse

« De toute façon, étant donné que même dans ces cas plus difficiles, la tendance à la francisation se confirme, les résultats de notre étude ne justifient aucunement une intervention coercitive ou incitative relative à la répartition des diverses clientèles scolaires dans les écoles comme, par exemple, le *busing* », estiment les auteurs.

1993). Un enjeu aussi contesté et aussi central pour l'avenir du Québec nécessite un examen moins émotif, plus fiable sur le plan scientifique et plus représentatif de l'ensemble des situations vécues dans l'île de Montréal. C'est cette préoccupation qui est à l'origine d'un projet de recherche amorcé en mars 1997 dans le cadre d'un partenariat entre le MRCI, le MEQ, le CLF et Immigration et Métropoles et dont le rapport a été rendu public en octobre 1999.

L'enquête a été menée dans 10 écoles primaires et 10 écoles secondaires échantillonnées à partir d'une matrice à double entrée : le taux de densité d'élèves allophones dans l'établissement (de faible à très haute) ainsi que la tendance plus ou moins favorable à la francisation selon la composition ethnolinguistique de la clientèle. Celle-ci a été mesurée à partir des comportements réels en matière de mobilité linguistique (transfert vers le français ou l'anglais) observés au recensement de 1991 chez les adultes de 25 à 44 ans au sein de diverses communautés. Nous avons nommé cet indice TRAD car il mesure les tendances traditionnelles à la francisation ou à l'anglicisation de chaque groupe. Pour les fins de notre recherche, un indice TRAD élevé indique que les parents des élèves sont plutôt francophones, facilitant ainsi le travail de francisation du milieu scolaire alors qu'un indice TRAD faible dénote la pré-

sence de parents plutôt anglophones, rendant le défi de la francisation plus difficile.

Même si les 20 écoles présentent une grande variété de cas types représentatifs de la situation montréalaise, il est essentiel de noter que notre échantillon est fortement biaisé en faveur des cas redoutables. En effet, un plus grand nombre d'écoles à indice TRAD faible y sont présentes, de même qu'une plus forte concentration non francophone.

Aperçu des résultats

D'abord, la recherche indique, selon l'évaluation des usages linguistiques informels prévalant entre les élèves hors de la classe, que la francisation en milieu scolaire montréalais va bon train. Dans tous les milieux, en effet, les données d'observation montrent que le français domine nettement comme langue commune, que ce soit face à l'ensemble des autres langues parlées à l'école ou dans sa compétition avec l'anglais.

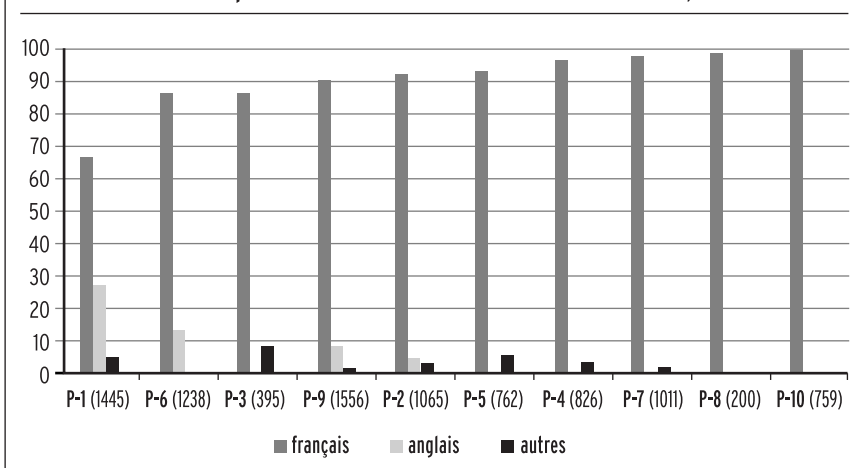
Ainsi, comme on peut le voir au graphique 1, au sein des écoles primaires, le taux de présence du français se situe entre 67,5 % et 99,7 % et dépasse les 90 % dans six des écoles étudiées. Au secondaire (graphique 2), même si la situation linguistique est plus complexe, le français occupe également la première place avec un taux de présence jouant de 53,1 % à 98,4 %. De plus, dans bien des cas, il faut rappeler que la compétition ne se fait pas avec l'anglais, mais avec un ensemble de plusieurs langues d'origine, dont l'usage est très majoritairement limité aux contacts intragroupes et dont la présence ne menace guère, à long terme, le statut du français comme langue commune au Québec. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons développé un second indice (la « force relative du français ») qui isole spécifiquement le rapport du français à l'anglais au sein des écoles.

Pour évaluer la force relative du français par rapport à la structure ethnolinguistique de l'école, nous présentons au graphique 3 le rapport entre les deux indicateurs. La tendance à la francisation se confirme puisque la force relative du français dépasse 60 % dans l'ensemble des écoles et 80 % dans toutes les écoles sauf quatre. De plus, l'indice de la force relative du français dépasse le niveau de francisation attendu en fonction de la composition ethnolinguistique de la clientèle et cela, dans tous les cas sauf un. À titre d'exemple, dans l'école P-1 nous nous attendons à environ 7 échanges sur 10 en langue anglaise alors que les données d'observation montrent qu'au contraire, le français est utilisé 7 fois sur 10.

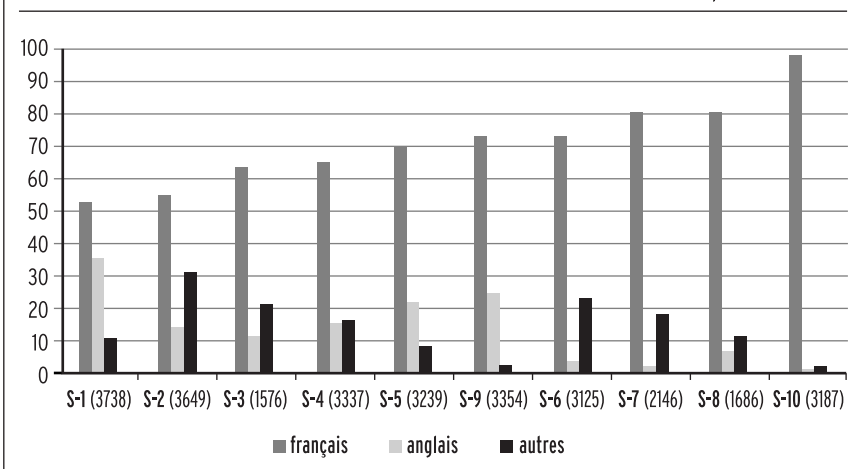
C'est donc dire, que les écoles étudiées représentent des milieux de vie où la place du français chez les enfants est nettement supérieure à ce qu'elle occupe au sein des communautés dont ils sont issus. Ces résultats sont d'autant plus positifs que les écoles choisies représentent des cas moins favorables à l'adoption du français comme langue commune par rapport à l'ensemble des écoles montréalaises.

Nous avons aussi effectué une analyse de régression multiple de divers facteurs institutionnels pour cerner leur impact sur la force relative du français au sein des 20 écoles. Neuf variables explicatives ont été testées à cet égard : la composition ethnolinguistique de la clientèle (indice TRAD) ; la densité non francophone ; le niveau scolaire ; le degré de défavorisation des écoles ; l'importance des classes d'accueil ; l'appartenance au réseau catholique ou protestant en 1996-1997 ; la taille de l'établissement ; la diversité linguistique (nombre de groupes) ; ainsi que, le degré et le carac-

GRAPHIQUE 1 > Répartition en pourcentage de la pratique linguistique des élèves, niveau primaire, 1996-98 (nombre d'observations entre parenthèses)



GRAPHIQUE 2 > Répartition en pourcentage de la pratique linguistique des élèves, niveau secondaire, 1996-98 (nombre d'observation entre parenthèse)



tère coercitif de la politique linguistique locale. Selon nos analyses, de degré de défavorisation, l'importance des classes d'accueil et la politique linguistique locale n'ont pas d'incidence sur le niveau relatif de francisation. L'incidence relative des autres facteurs est présentée au graphique 4.

Comme on peut le voir, la composition ethnolinguistique de la clientèle explique 46 % de la variance, suivie de loin par la densité non-francophone (19 %). Paradoxalement, une fois son impact spécifique isolé, une plus forte présence de non francophones n'est pas en soi défavorable à la francisation.

D'autres facteurs contribuent également, mais de manière très limitée, aux différences de dynamique linguistique constatées dans chacun des milieux : le niveau scolaire explique 10 % de la force relative du français ; la diversité linguistique, 7 % ; la taille de l'établissement, 6 % ; et l'appartenance passée au réseau protestant, 2 %, contribuent également, mais de manière très limitée, aux différences de dynamique linguistique constatées dans chacun des milieux.

L'étude a démontré le caractère prédictif extrêmement fort de l'indice TRAD quant à la dynamique linguistique des écoles. Puis, elle indique que l'absence relative d'élèves francophones dans une école n'est pas un obstacle à la francisation de la clientèle. Ces deux conclusions viennent clairement remettre en question les discours alarmistes qui voudraient faire de la « concentration ethn-

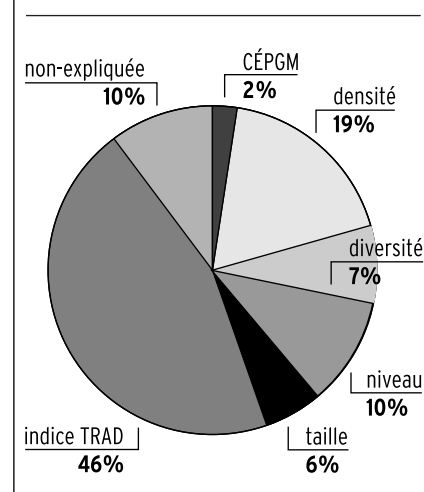
que » un obstacle à l'intégration. En effet, c'est bien davantage la composition ethnolinguistique des écoles qui est en jeu et, notamment, la part relative des groupes anglophones, anglicisés ou anglophiles, une question qu'il faudra explorer avec délicatesse. En effet, dans certains cas, l'importance relative de l'anglais dans certaines écoles est liée, non pas à la présence de la clientèle immigrante, mais à celle d'une clientèle anglophone québécoise qui choisit librement l'école française.

De toute façon, étant donné que même dans ces cas plus difficiles, la tendance à la francisation se confirme, les résultats de notre étude ne justifient aucunement une intervention coercitive ou incitative relative à la répartition des diverses clientèles scolaires dans les écoles comme, par exemple, le « *busing* ».

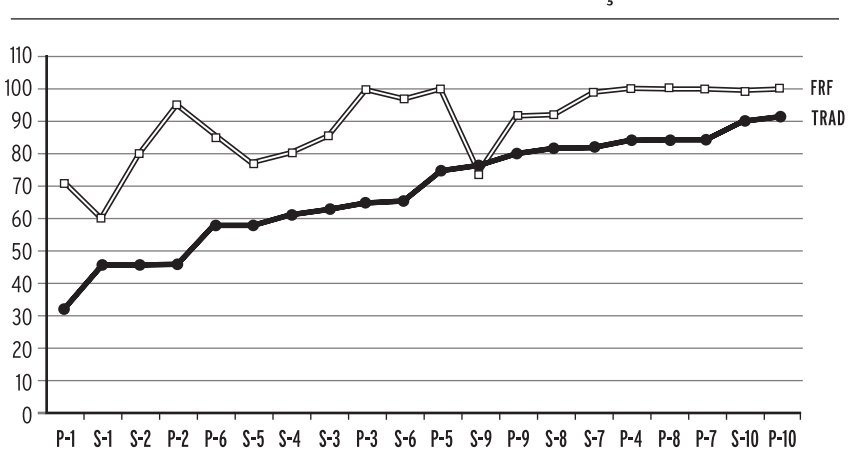
Toutefois, un niveau peu élevé de l'indice TRAD pourrait servir de base à une classification des écoles susceptibles de recevoir un soutien supplé-

mentaire à la valorisation du français. Il est évident que, si les autorités décidaient d'aller dans cette direction, il faudrait cibler les écoles secondaires, et à l'intérieur de celles-ci, celles où la diversité de la clientèle allophone est moins importante (ce qui favorise l'établissement de groupes d'échanges et d'amitié plus homogènes sur le plan linguistique). Un examen plus qualitatif des formules de regroupement d'élèves pratiquées par les écoles secondaires, et notamment, une étude d'impact de l'inscription aux cours d'anglais avancés sur la structuration générale de leur horaire, pourraient également être pertinents.

GRAPHIQUE 4 > Contribution approximative des facteurs explicatifs de l'indice FRF



GRAPHIQUE 3 > Valeur des indices «force relative du français» et «trad»



Des experts non représentatifs ?

FO NIEMI

L'auteur est directeur général du Centre de recherche-action sur les relations raciales.

Monsieur Gérard Larose,

Nous contestons vigoureusement la composition entièrement blanche et non-immigrante des « experts » qui ont été sélectionnés pour participer aux journées thématiques portant sur les enjeux démographiques et l'intégration des immigrants.

En effet, nous sommes choqués et déçus de voir que tous les experts des deux journées sont de race blanche et qu'aucun n'est issu du groupe qui fait l'objet de la discussion : les nouveaux arrivants.

Cette manière de définir des pistes de réflexion et d'action pour l'avenir d'une société aussi de facto et de jure multiraciale et multiculturelle que la nôtre, constitue simplement

de l'exclusion raciale et ethnique. Elle nous fait penser à une période coloniale où les peuples indigènes et colonisés faisaient l'objet de discussions et de débats au sein desquels ils n'avaient même pas le droit d'être présents pour parler eux-mêmes, à titre d'experts et de personnes ressources savantes, de leurs propres besoins et de leurs propres aspirations.

Oserions-nous encore en 2001, organiser une journée thématique sur les femmes où aucune femme n'agirait à titre d'experte, ou une journée sur les gays et lesbiennes où tous les chercheurs et experts seraient des hétérosexuels ?

Et que peut-on tirer comme conclusion d'une telle planification ? Que seuls les hommes et les femmes de race blanche ou les personnes d'origine canadienne-française sont des experts de ces questions ? Qu'il n'existe aucune expertise scientifique au sein

de la minorité anglophone, des minorités raciales et ethnoculturelles ou de la population immigrante ? Que les organismes de recherche scientifique, ou que l'industrie de la recherche sur la langue et sur l'immigration, soient aussi marqués par l'exclusion ou la ségrégation raciale ? Vous seriez d'accord avec nous que poser ces questions, c'est tirer déjà des conclusions.

Il est anormal qu'au moment où le Québec s'appête à célébrer le 25^e anniversaire de la Charte des droits et libertés de la personne, dans laquelle le droit à l'égalité et les droits des groupes ethniques sont spécifiquement reconnus, que la commission que vous dirigez organise une activité aussi exclusive sur le plan racial et ethnique. Par conséquent, le cadre conceptuel de base dans lequel la problématique est abordée, ainsi que les orientations de la discussion nous semblent déjà biaisés.

Les enjeux linguistiques et l'intégration des immigrants ne sont pas du champ de compétence exclusive d'hommes blancs ou de personnes d'origine canadienne-française. Ils concernent l'ensemble de la société québécoise multiraciale et multiethnique. Hélas !, l'organisation de vos journées thématiques démontre de nouveau la nécessité de faire comprendre à plusieurs, même ceux et celles qui prétendent être ouvertes ou expertes concernant les « autres », que les pratiques d'exclusion, tant au sein des institutions de recherche concernées qu'au niveau de la constitution de panels d'« experts », ne sont plus acceptables dans une démocratie pluraliste comme la nôtre. Nous vous demandons ainsi de corriger immédiatement cette exclusion raciale et ethnique afin d'assurer que les discussions aient lieu de manière équilibrée, équitable et réellement scientifique.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

31 janvier 2001

Page A16 manquante